Projet LNPN

Atelier thématique Mantes-Evreux

Mardi 26 septembre 2017







Ordre du jour



- 1. Accueil: 13h30 13h45
- 2. Introduction: 13h45 14h00
- 3. Points d'approfondissement Mantes-Evreux C1 : 14h00-15h00
 - 1. Analyse du dire d'experts sur l'une utilisation de la ligne existante entre Mantes et Evreux (CITEC) et échanges
 - 2. Franchissement de l'Eure et échanges
- 4. Analyse des zones de passage Mantes-Evreux C1 : 15h00 15h45
 - 1. Rappels méthodologiques
 - Résultats sur Mantes-Evreux C1
 - 3. Echanges
- 5. Pause: 15h45 16h00
- 6. Analyse des zones de passage Mantes-Evreux C2 : 16h40 17h20
 - Résultats sur Mantes-Evreux C2
 - 2. Echanges
- 7. Points d'approfondissement Mantes-Evreux C2 : 16h00-16h40
 - 1. Gare nouvelle d'Evreux
 - 2. Echanges
- **8.** Conclusion : 17h20





La garante de la concertation



Adresse postale: 47 rue de Guidicelli

13 007 Marseille



Mail: <u>anne-marie-charvet@orange.fr</u>





Chapitre 1

Introduction





Projet LNPN dans le contexte des assises de la

mobilité

Assises de la mobilité lancées le 19 septembre 2017 par le 1^{er} Ministre et la ministre des transports se dérouleront jusqu'en décembre 2017.

→ Les assises déboucheront sur une loi de programmation relative aux infrastructures qui sera soumise au parlement au premier semestre 2018.

Dans ce contexte gel des grands projets d'infrastructures

- → Néanmoins les études et la concertation du projet LNPN vont se poursuivre jusqu'en octobre 2017 dans le cadre des études inscrites au CPIER 2015-2020 de la vallée de la Seine dont le cofinancement est actif dans le but de choisir une Zone de passage préférentielle par section prioritaire.
- → Le projet LNPN fera l'objet d'un examen dans le cadre de la loi de programmation 2018.





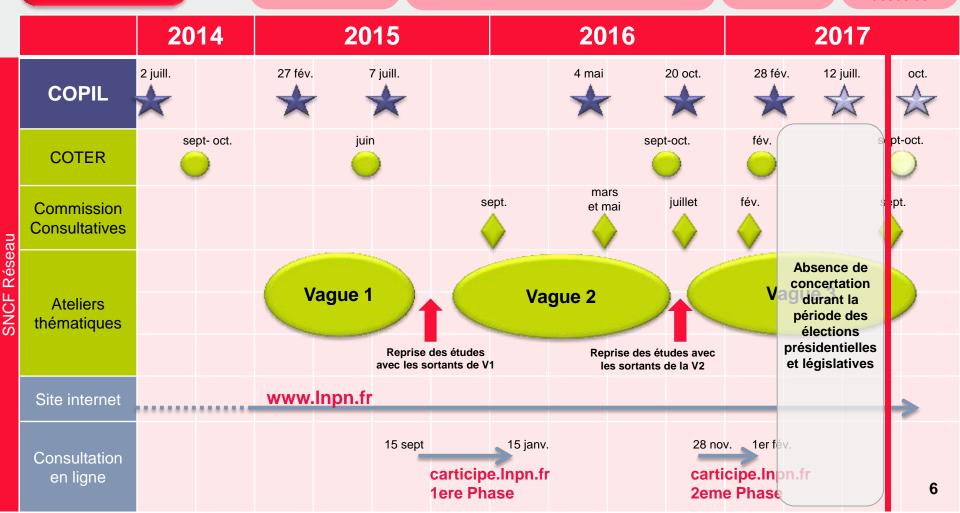
Le calendrier de gouvernance et de concertation

Objectifs des études et de la concertation

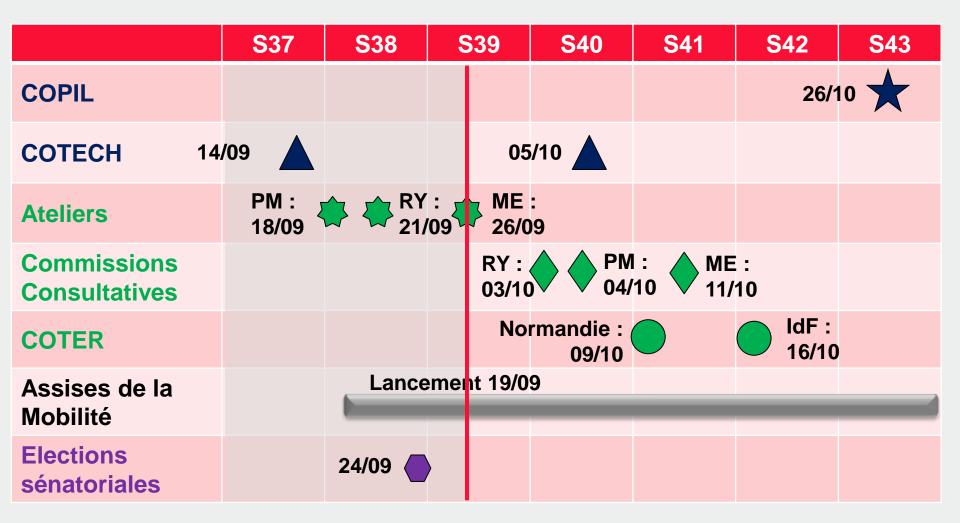
Recueil des enjeux Définition des scénarios fonctionnels

Mise au point des Zones de Passages (ZP) et de scénarios de dessertes associés

Présentation de l'analyse des ZP retenues Choix d'une ZPP par section prioritaire et de scénarios de desserte associés



Actualités jusqu'au prochain COPIL d'octobre 2017







Projet de territoire



Synthèse de la démarche « Projet de territoire » :

- Document de synthèse :
 - Etablissement d'un document de synthèse
 - > Edito par M. le préfet F. PHILIZOT
- Flyer de 4 pages résumant les résultats

→ Ces éléments seront distribués lors du COPIL du 26/10/17







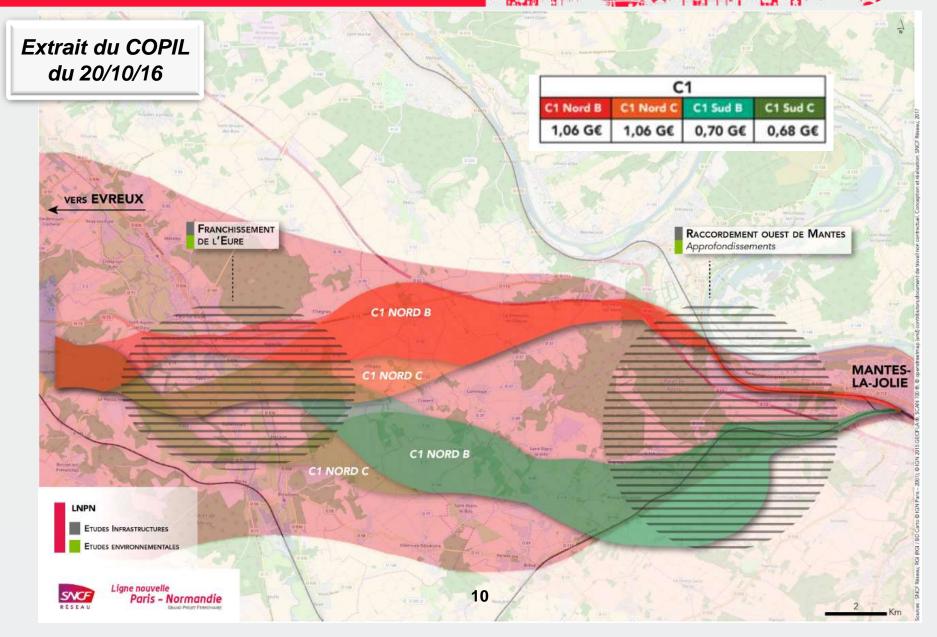
Chapitre 2

Points d'approfondissement Mantes-Evreux C1



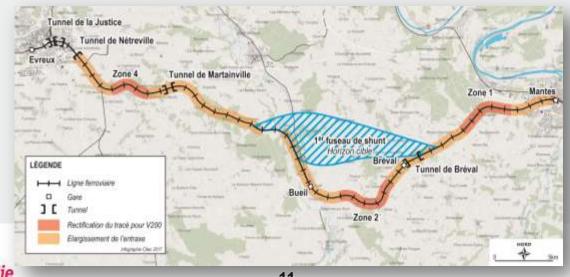


MANTES-EVREUX Secteur C1 — Analyse sur les ZP retenues lors du COPIL du 20 octobre 2016 L.





Analyse de faisabilité d'une utilisation de la ligne existante entre Mantes et **Evreux (CITEC)**





MANTES-EVREUX - Secteur C1 Décision du COPIL du 12 juillet 2017

[...] Le président Philizot demande à SNCF Réseau de procéder à une analyse de ce « dire d'expert », de vérifier la faisabilité technique des solutions proposées et de développer les réflexions sur les périmètres sensibles, telles que les zones protégées ou encore les raccordements du shunt avec la ligne existante et le franchissement de l'Eure, afin de nourrir le débat en vue du choix des ZPP prévu à la fin octobre 2017.[...]

Extrait du relevé de conclusions du COPIL du 12 juillet 2017.







Analyse:

Volet « capacité-exploitation »

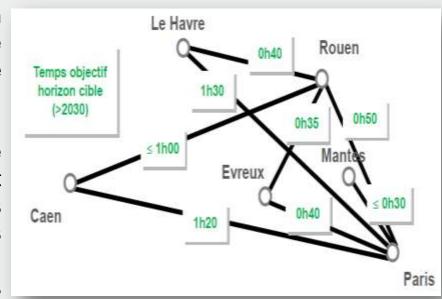




Analyse du dire d'expert : performance

Effets sur les temps de parcours :

- Par rapport à la LNPN, les scénarios alternatifs 1 et 2 entrainent des **allongements de temps de parcours estimés à 3 et 4 minutes**. Un léger gain de temps pourrait néanmoins être obtenu pour certains trains circulant sur le réseau classique (trains Paris – Evreux).
- De plus, les scénarios alternatifs offrent une capacité moindre que la LNPN entre Mantes et Evreux, ce qui implique des contraintes supplémentaires reportées sur d'autres sections du réseau, qui peuvent conduire, notamment à l'horizon cible, à des dégradations supplémentaires de la performance (nombre de trains, temps de parcours), non évaluées dans l'expertise.



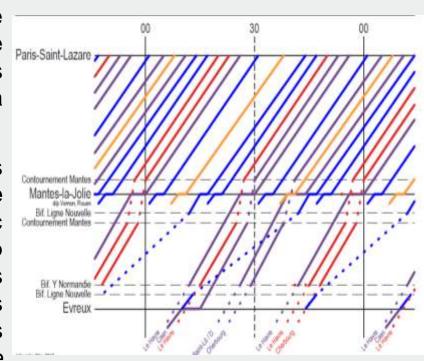




Analyse du dire d'expert : performance

Capacité et exploitation :

- Le dire d'expert indique bien que le «shunt» du scénario 2' n'offre pas autant de souplesse d'exploitation qu'une ligne nouvelle et que l'absence d'itinéraire alternatif rend impossible le détournement des trains en cas de problèmes d'exploitation sur ce tronçon central pour la desserte de la Normandie.
- En revanche, le dire d'expert ne permet pas de conclure sur la faisabilité de construire l'offre visée à l'horizon cible avec l'infrastructure considérée dans le scénario Or, cette dernière pourrait impliquer des contraintes telles sur l'offre, en termes de temps de parcours et/ou de robustesse, que des infrastructures supplémentaires soient in fine jugées nécessaire.









Analyse:

Volet technicoenvironnemental

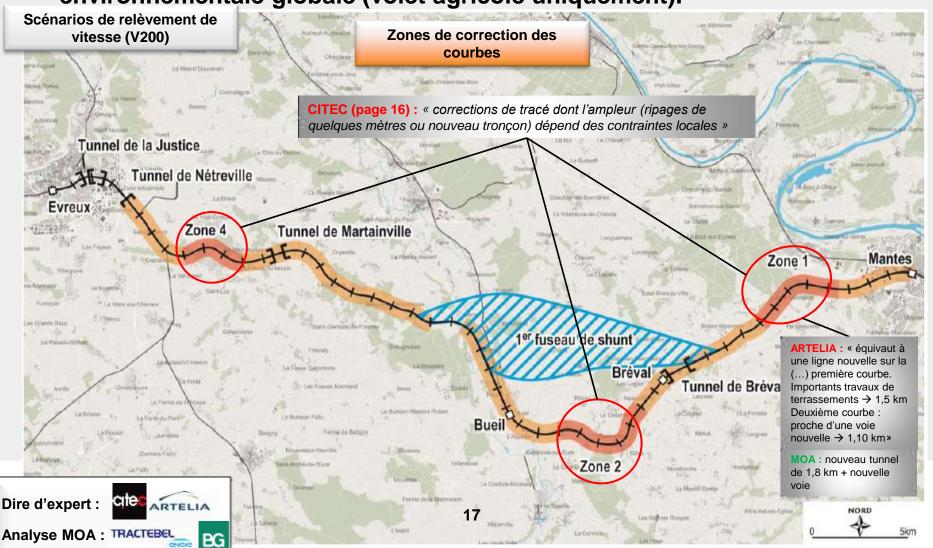




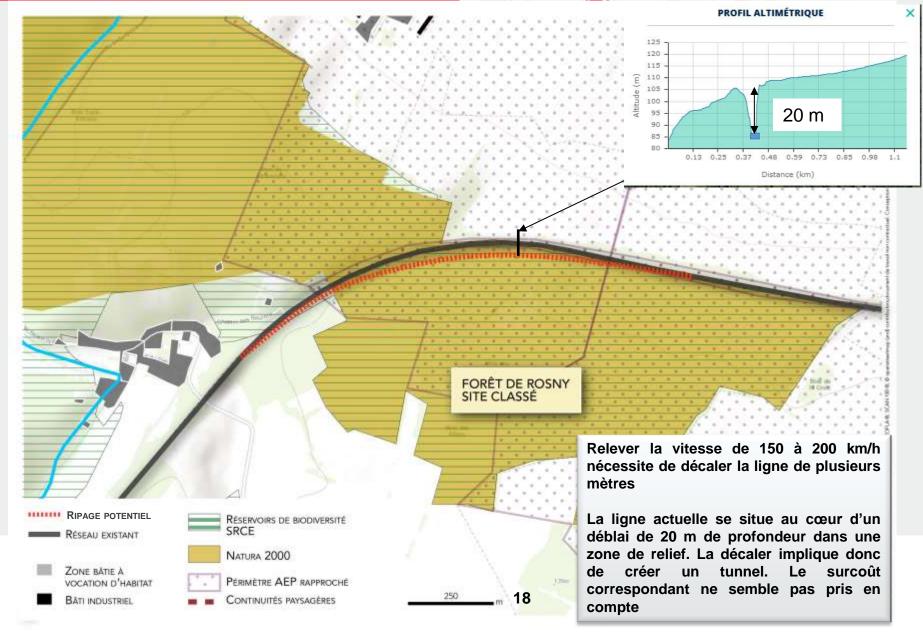
Analyse des zones de correction de courbes

■ Les zones de relèvement de vitesse et de rectification de courbes illustrées en rouge et orange sur la carte n'ont pas fait l'objet d'une étude environnementale globale (volet agricole uniquement).

التعلق والمنافذ والتناف والمنافذ والتناف والتناف والتناف والتناف والتناف والتناف والتناف والتناف والتناف والتناف



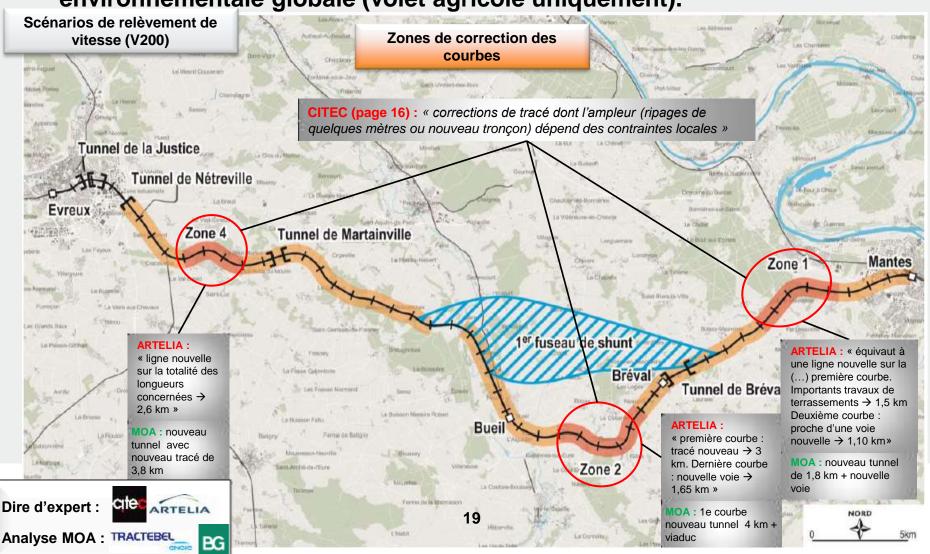
Analyse des zones de correction de courbes Illustration pour la zone 1 (zone de ripage)



Analyse des zones de correction de courbes

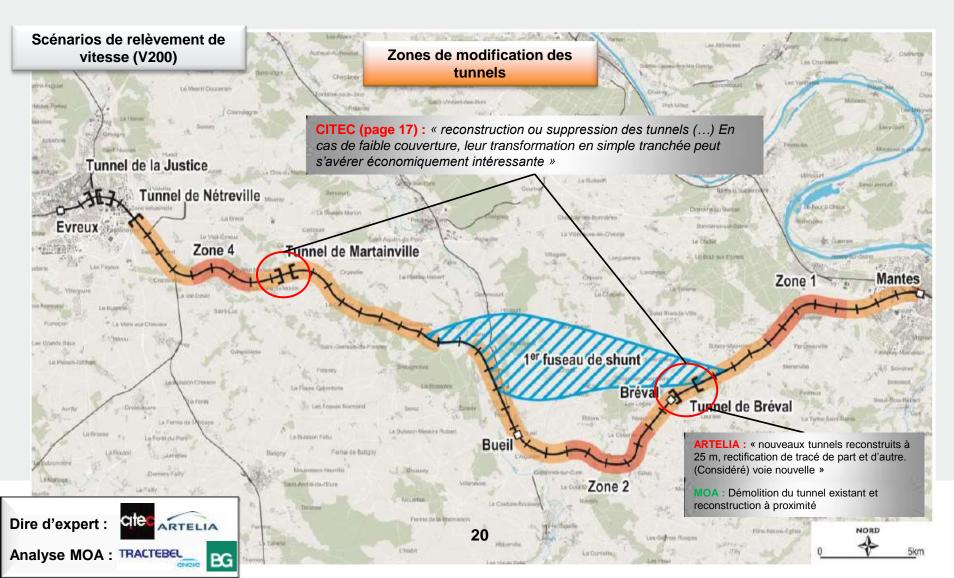
■ Les zones de relèvement de vitesse et de rectification de courbes illustrées en rouge et orange sur la carte n'ont pas fait l'objet d'une étude environnementale globale (volet agricole uniquement).

التاليان والأفاف وافتلال والمستنون التاريخ



Analyse des modifications de tunnels

Raisonnements détaillés comparables aux nôtres, mais à préciser (impacts?) + cohérence entre rapports à assurer



Analyse des modifications de tunnels:

Illustration sur la zone du tunnel de Bréval

- CITEC : « reconstruction ou suppression des tunnels (...) En cas de faible couverture, leur transformation en simple tranchée peut s'avérer économiquement intéressante »
- ARTELIA: « nouveaux tunnels reconstruits à 25 m, rectification de tracé de part et d'autre. (Considéré) voie nouvelle »

Notre analyse détaillée :

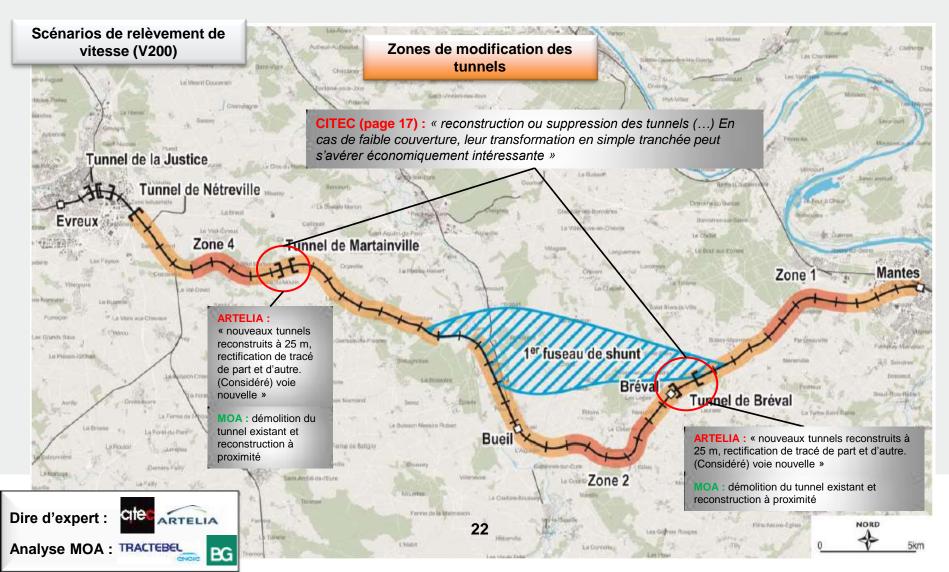
- Infrastructures:
 - Tunnel datant de 1856, encadré par une tranchée renforcée récemment pour cause d'instabilité : la reconstruction in situ ou la transformation en tranchée ouverte semblent des solutions hasardeuses. En outre, impact sur l'exploitation à prévoir
 - o En cas de reconstruction à proximité, ratios de coûts semblant sous-estimés
- Enjeux environnementaux : réservoir et corridors de biodiversité (SRCE), ZNIEFF de type 2, risque de remontée de nappe et aire d'alimentation du captage de Rosny-Buchelay → Risques juridiques, fortes contraintes en phase chantier et augmentation des mesures compensatoires (augmentation du coût)



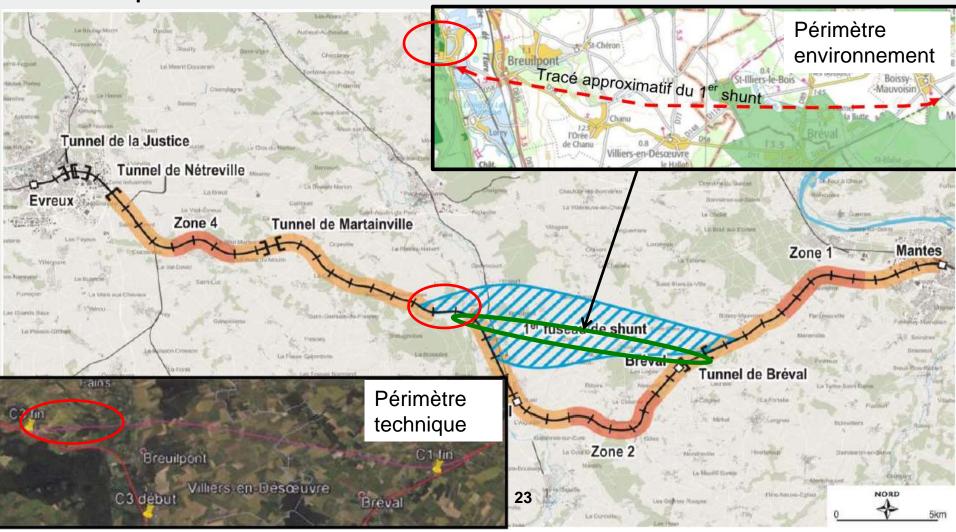


Analyse des modifications de tunnels

Raisonnements détaillés comparables aux nôtres, mais à préciser (impacts?) + cohérence entre rapports à assurer

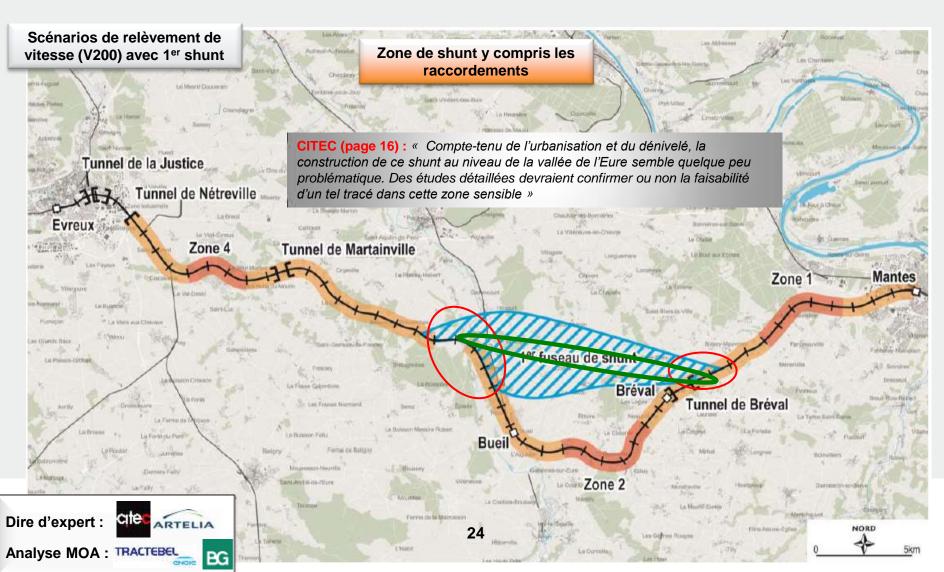


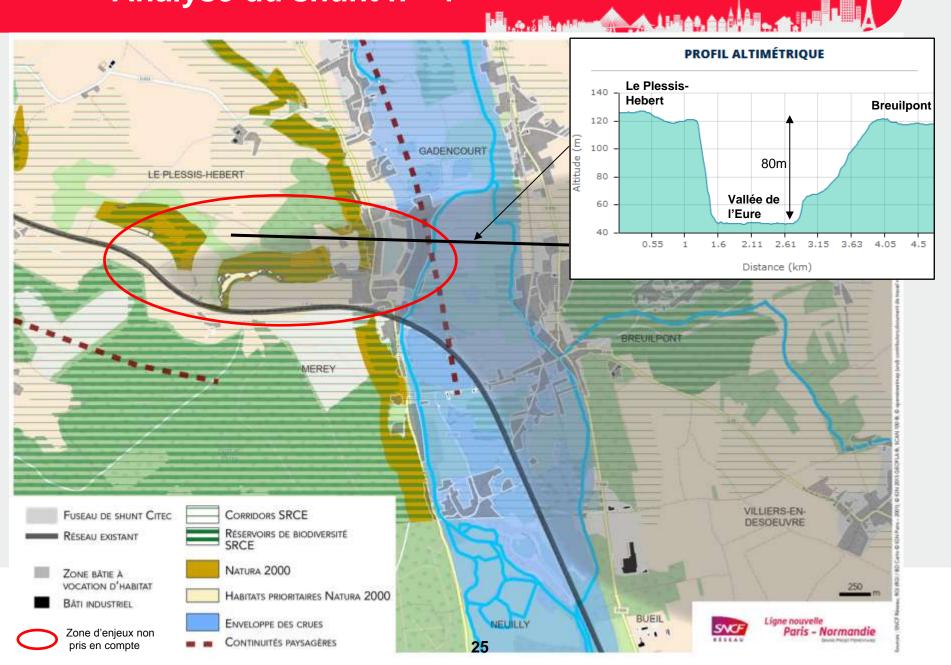
■ Le tracé approximatif du shunt a été étudié plus précisément sur le volet environnemental. Cependant le périmètre d'analyse environnementale est plus restreint que la zone de shunt hachurée bleue correspondant au périmètre d'étude technique.



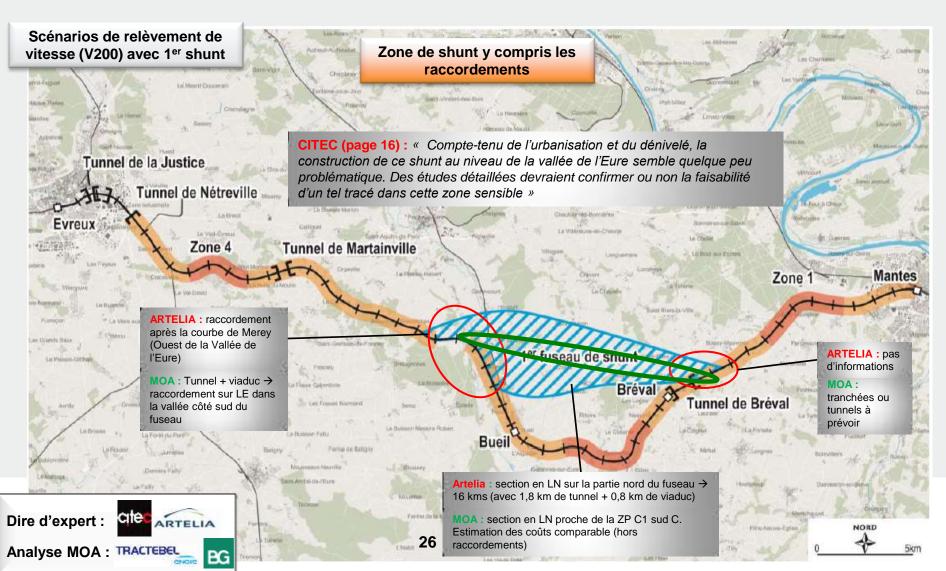
■ Raisonnements détaillés comparables aux nôtres, d'autant plus que la prudence est de mise sur le raccordement côté ouest dans la vallée de l'Eure

In the state of th





Raisonnements détaillés comparables aux nôtres, d'autant plus que la prudence est de mise sur le raccordement côté ouest dans la vallée de l'Eure



Agriculture



- Thème agricole abordé au travers d'une analyse surfacique à l'aide d'un ratio théorique non spécifique au projet LNPN. Les valeurs des terres sont considérées comme ayant toutes la même valeur.
- L'objectif de l'étude menée conjointement par SNCF Réseau et les Chambres d'agriculture était de disposer d'un diagnostic agricole sur l'ensemble du périmètre d'étude permettant de définir les enjeux agricoles et de les hiérarchiser.

	Enjeu modéré	Enjeu fort	Enjeu très fort
Outil de protection foncière		Terres agricoles dans un Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF)	Zone Agricole Protégée (ZAP)
Typologie des cultures / Occupation du sol*	Terres arables Prairie temporaire	Maraîchage Horticulture Prairie permanente	Vergers Agroforesterie
Potentiel agricole	Bon potentiel	Très bon potentiel	
Exploitation et équipement		Exploitation et équipement agricole	Exploitation agricole diversifiée
Structuration parcellaire		Zone remembrée de l'A150	

Les surfaces calculées dans l'étude CITEC sont toutefois cohérentes et les impacts agricoles sont significativement supérieurs sur un projet de ligne nouvelle comparativement à la modification du réseau existant.







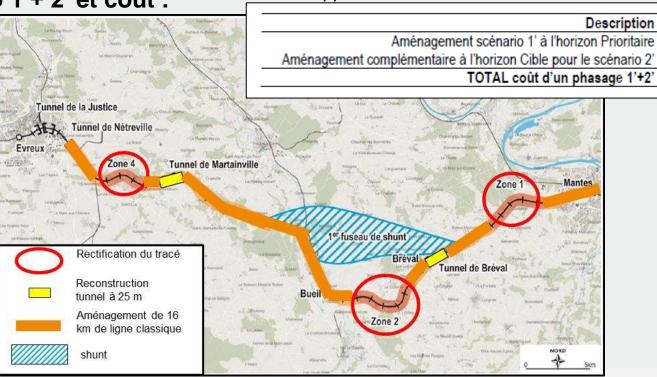






Solutions « Dire d'experts » et coûts

■ Scénario 1'+ 2' et coût : Extrait rapport Citec :



Coûts sous-évalués par le fait que:

Les solutions techniques proposées sous-estiment les impacts environnementaux et sont donc moins coûteuses.

A solution technique égale, les ratios utilisés sont inférieurs à ceux pratiqués par la MOA, notamment pour les viaducs (15 M/km pour Artelia contre 55 M€/km pour LNPN) et les tunnels (45 M€/km pour Artelia contre 65-70 M€/km pour LNPN) → avec des ratios LNPN le shunt couterait 20 % de plus.





Estimation

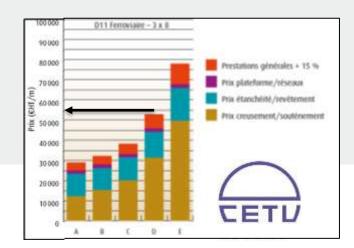
565 M€ HT

351 M€ HT

916 M€ HT

Ratios de coûts dans les études LNPN

- Cas du tunnel prévu dans le shunt
- 1,8 km; circulé à 200km/h
- Hypothèses Artelia :
- coût total brut de 81 M € (détail non disponible)
 - → ce qui revient à un ratio coût/km de 45 M€/km
- Hypothèses mission LNPN :
- Travail d'estimation effectué par le bureau d'études, sous le contrôle du CETU
- Deux méthodes de creusement possibles, sans possibilité d'en privilégier une à ce stade
- Pour un tunnel creusé <u>au tunnelier</u>, coût total brut estimé à ≈ 100 M € (linéaire, têtes, puits)
 - → ce qui revient à un ratio coût/km ≈ 55 M€/km
- Pour un tunnel creusé <u>conventionnellement</u>, coût total brut estimé à ≈ 110 M € (linéaire en catégorie D soit terrains moyens à difficile, têtes, puits)
 - → ce qui revient à un ratio coût/km ≈ 60 M€/km

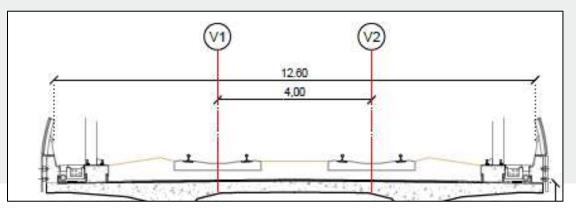




Ratios de coûts dans les études LNPN

- Hypothèse Artelia pour viaducs : 15 M€/km
- Hypothèses mission LNPN pour viaducs :
- Travail d'estimation effectué sur la base de retours d'expérience récents (LGV Est,...)
- Ratio coût brut /m² de tablier variable selon le contexte (relief, géotechnique, franchissement,...) et les solutions de conception retenues : de 3900 €/m² à 4900 €/m²
- A titre d'exemple, l'hypothèse de ratio retenue pour le viaduc de l'Eure (franchissement assez haut) est de 4400 €/m²
- Pour un ouvrage ferroviaire de largeur d'environ 12 m :

$$\rightarrow$$
 4400 x 12 x 1000 = 53 M€/km

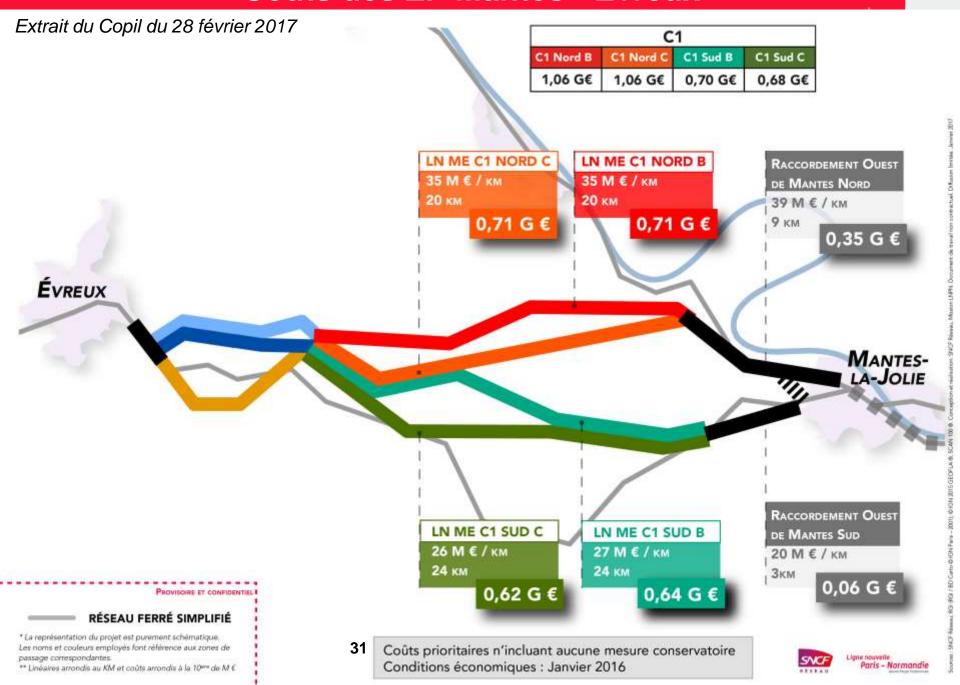


Exemple de coupe transversale d'un viaduc





Coûts des ZP Mantes - Evreux





Synthèse





Synthèse de l'analyse du dire d'experts par la MOA

- Le périmètre des études environnementales Artelia est plus restreint que celui des études techniques de Citec, les points les plus délicats (Natura 2000...) n'ayant de ce fait pas été identifiés donc analysés. Pour les terres agricoles en revanche, l'étude d'Artelia porte bien sur tout le linéaire.
- Les impacts des reprises de courbes et de tunnels sont clairement indiqués dans les documents d'Artelia et confortent notre propre analyse : beaucoup s'apparentent en fait à des tronçons de ligne nouvelle et/ou des reconstructions à neuf dans une topographie délicate.
 - Le redressement des courbes pour les 4 zones se font « systématiquement » par de nouveaux tronçons
 - Les tunnels de « Bréval » et de « Martainville » sont traités par la construction de nouveaux tunnels à proximité avec raccord sur la ligne existante.
 - → L'effet sur les coûts est donc une tendance à la majoration par rapport à ceux présentés par Citec du fait, à la fois de ce linéaire de ligne nouvelle plus grand mais également de nos propres ratios de coûts unitaires globalement supérieurs.
- L'impact à terme sur la capacité et la robustesse a été débattu lors du dernier COPIL et reste moins favorable qu'une ligne nouvelle.
- L'impact moindre sur les terres agricoles, de l'ordre de la moitié par rapport à nos fuseaux de passages, est confirmé. C'était le principal objectif de la tierce expertise.





Synthèse de l'analyse du dire d'experts par la MOA

Comparaison des coûts :

- Dire d'experts de réutilisation du réseau existant (Citec) :
 - Scénario 1' + 2' = 916 M d'Euros
 - Scénario 1' = 565 M d'Euros
 - → Coûts probablement à revoir à la hausse par application des bons linéaires et ratios SNCF Réseau
- LNPN ZP Mantes Evreux :
 - C1 =] 680 ; 1 060 [M d'Euros
 - C2 =] 200 ; 240 [M d'Euros
 - → Des coûts comparables entre la solution de reprise de courbes et shunts et les fourchettes basses des ZP LNPN





Interventions au Comité de pilotage du 12 juillet 2017

[...] Le président de Caen la Mer s'inquiète d'une dégradation des temps de parcours durablement induits par une ligne exploitée au mieux à 200 km/h contre les 250 km/h permis avec la ligne nouvelle, pour des gains sur les coûts d'investissement plutôt limités et craint que cela n'obère la performance de la LNPN à l'horizon cible.[...]

[...] Le président du conseil départemental de l'Eure fait remarquer que ces deux solutions, qui utilisent au maximum la ligne existante, limitent la consommation de terres agricoles par rapport à la construction d'un tronçon de ligne nouvelle. Il souligne donc leur intérêt pour répondre aux inquiétudes locales.[...]

[...] Le président du conseil régional de Normandie considère que le projet de la LNPN ne peut se faire à minima et que les objectifs assignés doivent être remplis, notamment en ce qui concerne les temps de parcours. Il note que l'aménagement limité proposé ne permet pas d'atteindre le même but. [...]

Extraits du relevé de conclusions du COPIL du 12 juillet 2017.





Conclusion



Au vu de:

- L'analyse du dire d'experts CITEC / Artelia réalisée par la MOA et ses bureaux d'études,
- Les prises de paroles en COPIL du 12 juillet 2017,
- → L'écart de coûts pas assez significatif pour des performances moindres à l'horizon cible,
- → L'intégration des enjeux environnementaux en zones d'habitats prioritaires Natura 2000,
- → Les difficultés techniques objectives du raccordement ouest du shunt retenu,
- → Les impacts sur les courbes et les tunnels sur ligne exploitée,
- → Malgré les avantages indéniables en termes de consommation de terres agricoles...

... conduisent la MOA de ce projet, à continuer de porter le principe d'une ligne nouvelle entre Mantes-la-Jolie et Evreux.







Échanges





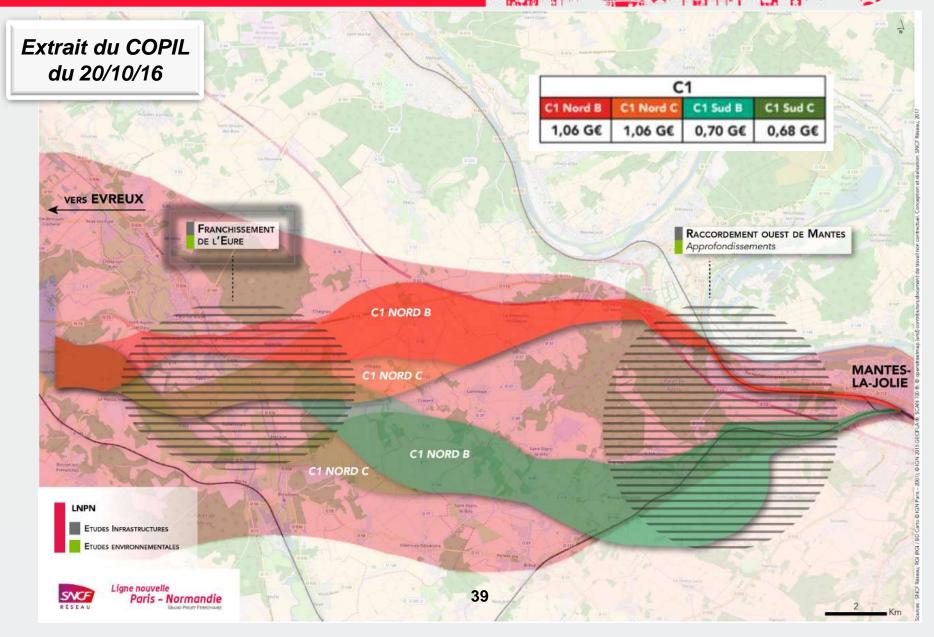


Franchissement de l'Eure





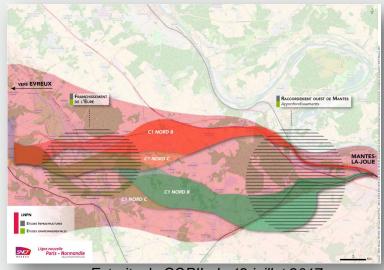
MANTES-EVREUX Secteur C1 — Analyse sur les ZP retenues lors du COPIL du 20 octobre 2016 L.

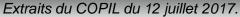


Franchissement de l'Eure

Secteur important pour l'analyse et le choix des zones de passage:

- Contraintes environnementales très importantes et concentrées
- Difficultés techniques
- Le choix du franchissement peut influencer fortement le choix de la zone de passage



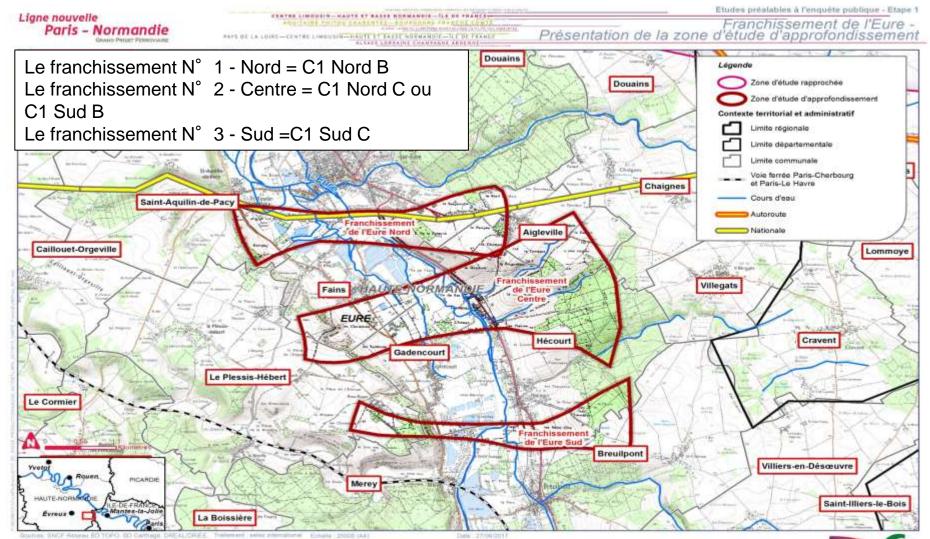






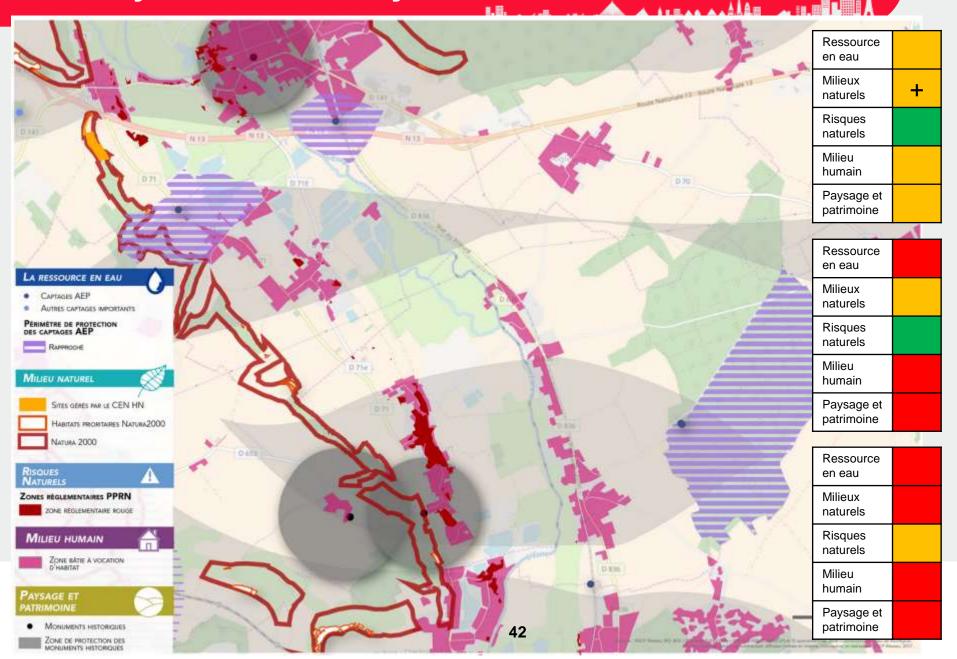
Franchissement de l'Eure

3 zones de franchissement sont identifiées:





Synthèse de l'analyse environnementale



Conclusion environnementale

- Le franchissement Nord semble être le plus favorable si l'on réussit à éviter:
 - Les habitats prioritaires Natura 2000 au Sud du franchissement,
 - Le site du CENH,
 - Le centre équestre du Clos, situé sur la partie ouest du secteur d'approfondissement qui est compris en zone rouge inondation.
- Le franchissement Sud est le plus défavorable car il concentre un grand nombre d'enjeux environnementaux sur une bande de zone de passage très restreinte qui ne permettra pas de trouver dans des phases ultérieures des solutions d'évitement.
- Le franchissement central comporte de multiples enjeux environnementaux, cependant la largeur de la zone de passage permet plus de latitude dans la recherche de mesures d'évitement.

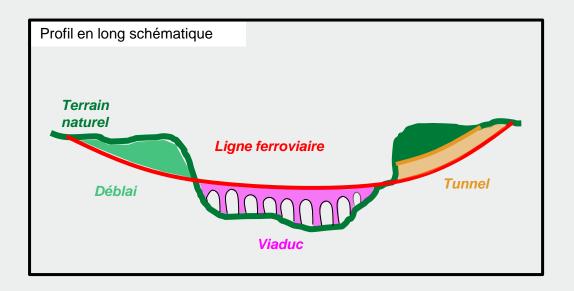




Principes de conception technique (1/2)

Le franchissement de la vallée de l'Eure implique :

- La réalisation d'un ouvrage d'art de type viaduc dont la hauteur maximale est fixée par les contraintes ferroviaires, plus exigeantes que les routières.
- La réalisation éventuelle de tunnels adjacents, ou de déblais, pour franchir les coteaux encadrants.







Principes de conception technique (2/2)

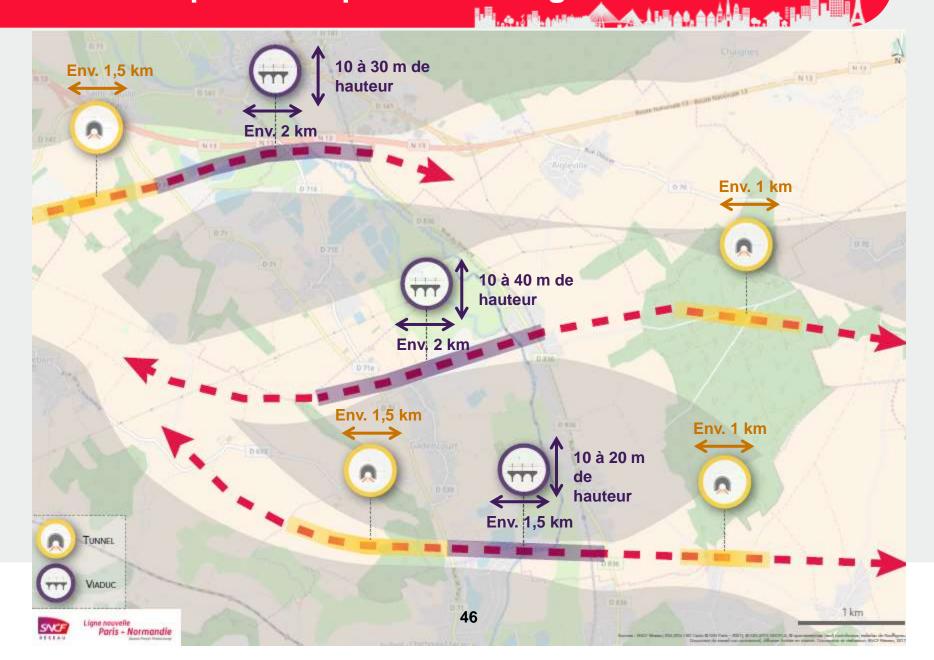
Les contraintes du territoire à prendre en compte sont notamment :

- L'axe de l'écoulement principal de l'Eure : il faut éviter d'avoir un biais trop important qui génèrerait des impacts hydrauliques,
- La présence de bâtis dans la Vallée qu'il faut éviter,
- La présence d'habitats prioritaires au cœur de la zone Natura 2000 qui borde le coteau en rive gauche de l'Eure :
 - Cela peut obliger à courber l'axe en plan du viaduc, complexifiant la nature de l'ouvrage d'art,
 - Cela peut contraindre sa hauteur, pour que les entrées des tunnels adjacents évitent ces zones.



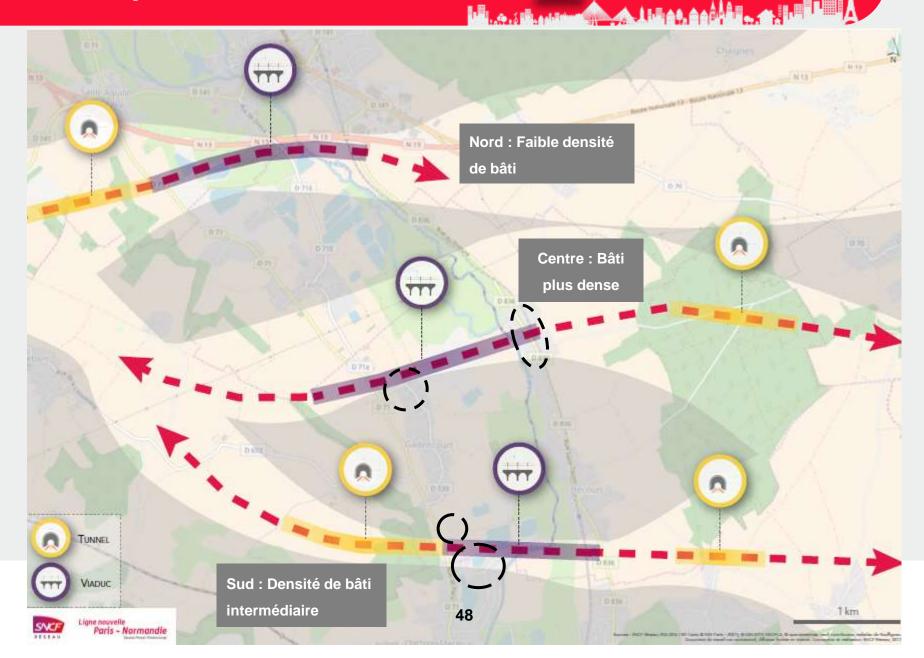


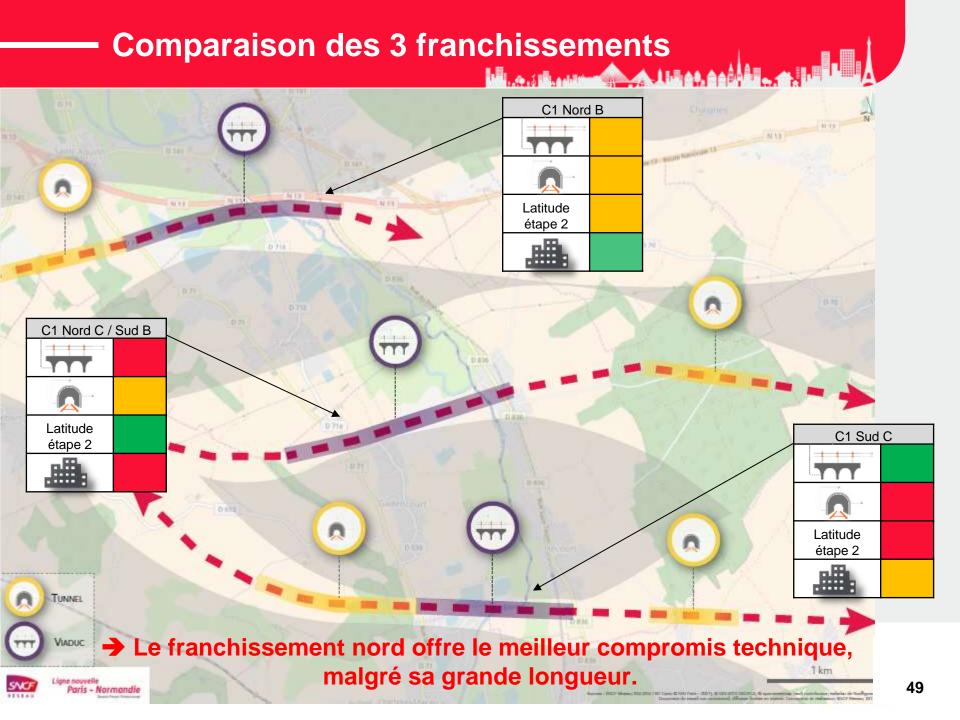
Principe technique des ouvrages



Degré de latitude pour les tracés en étape 2 TUNNEL Nord : Le décalage de l'axe est possible mais contraint par la présence de la RN13 Centre: La largeur de la ZP permet une latitude de calage Sud : le décalage induirait → impacts hydrauliques plus importants (biais très fort sur l'Eure); 47 → impacts bâtis risquant d'augmenter

Impact sur les zones bâties





Synthèse de l'analyse



Synthèse de l'analyse :

Analyse environnementale :

- Le franchissement Nord semble être le plus favorable si l'on réussit à éviter certains enjeux,
- Le franchissement Sud est le plus défavorable,
- Le franchissement central comporte de multiples enjeux environnementaux, cependant la largeur de la zone de passage permet plus de latitude dans la recherche de mesures d'évitement.

Analyse infrastructures :

- Le franchissement nord offre le meilleur compromis technique, malgré sa grande longueur.
- **→** Les franchissements centre et nord sont les plus favorables.







Échanges





Analyse des zones de passage Mantes-Evreux C1







Rappels méthodologiques Descriptif des nouveaux indicateurs





Evolution de l'analyse



La méthode et les résultats de l'analyse multicritère des zones de passage (ZP) ont été présentés en concertation en février 2017

Des remarques ont été formulées :

- Un nombre de critères très différent d'un objectif du CLOUDD à l'autre → une apparente surpondération de certains indicateurs
- Absence d'indicateurs sur certains critères (ex. : fret)
- Des synthèses souvent similaires, peu discriminantes entre ZP
- Un vocabulaire uniforme (de favorable à défavorable) pour des indicateurs très divers
 → problèmes de compréhension
- Une certaine incompréhension quant au choix de la méthode d'analyse multicritère Electre tri

L'avancée des études et la prise en compte des remarques suite à la phase de concertation ont permis d'améliorer et d'affiner l'analyse multicritère.

L'objectif étant, d'ici le COPIL du 26 octobre 2017, que l'analyse permette d'aider à choisir une zone de passage préférentielle





Une ligne durable fondée sur 4 objectifs



Favoriser les dynamiques territoriales



Investir dans un projet soutenable et adaptable



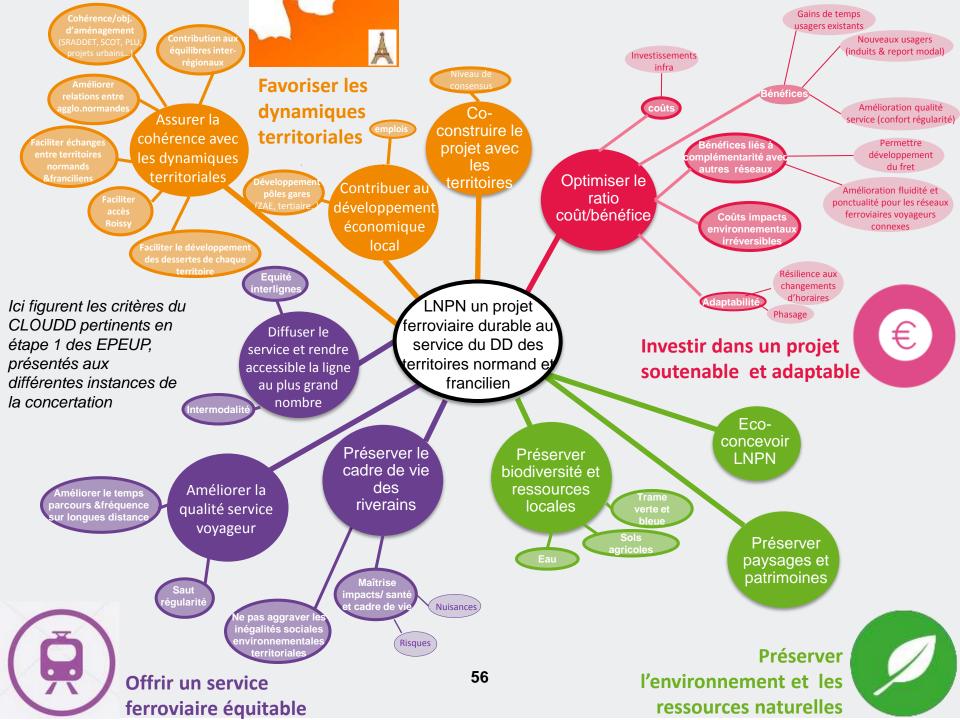
Offrir un service ferroviaire équitable



Préserver l'environnement et les ressources naturelles







Principes de l'analyse



- Les 4 objectifs sont traités sur un pied d'égalité (ils ne sont ni hiérarchisés ni pondérés).
- Chaque objectif est désormais analysé avec la même précision : 4 à 6 indicateurs.
 - La liste des indicateurs et le mode de présentation ont été validés en COTECH de juin 2017.
- Les 4 objectifs sont analysés indépendamment les uns des autres.







Indicateurs





En résumé, 4 séries d'indicateurs pour couvrir les 4 objectifs



Préserver l'environnement et les ressources naturelles 6 indicateurs

Risque résiduel sur la biodiversité protégée réglementairement	Risque d'impact subsistant sur les zones de biodiversité protégées réglementairement, après avoir imaginé des mesures d'évitement ou une réduction des incidences.
Risque résiduel sur la biodiversité d'intérêt	Risque d'impact subsistant sur les zones de biodiversité d'intérêt, après avoir imaginé des mesures d'évitement ou une réduction des incidences.
Risque résiduel sur les paysages et patrimoines	Risque d'impact subsistant sur les zones à enjeux paysagers et patrimoniaux, après avoir imaginé des mesures d'évitement ou une réduction des incidences.
Risque résiduel sur les captages d'eau potable	Risque d'impact subsistant sur les captages pour l'alimentation en eau potable et leur périmètre de protection rapprochée, après avoir imaginé des mesures d'évitement ou une réduction des incidences.
Risque résiduel sur les terres agricoles	Risque d'impact subsistant sur les zones à enjeux agricoles forts et très forts, après avoir imaginé des mesures d'évitement ou une réduction des incidences.
Ecoconception (estimation des émissions de gaz à effet de serre liés à sa conception)	Emissions de CO2 estimées en fonction des caractéristiques théoriques du projet pour franchir les variations topographiques des différentes zones de passage





Une ligne durable fondée sur 4 objectifs éclairés par des indicateurs



Offrir un service ferroviaire équitable

Un service de qualité et accessible, au bénéfice de la mobilité et du bien-être de tous 5 indicateurs Nouvel indicateur

Risque résiduel liés aux nuisances pour les riverains	Risque d'impact subsistant en termes de nuisances (sonores, vibrations) sur les zones urbanisées à vocation d'habitat, après avoir imaginé des mesures d'évitement ou une réduction des incidences.
Risque naturel et technologique résiduel	Risque d'impact subsistant en termes de risques naturels et technologiques, après avoir imaginé des mesures d'évitement ou une réduction des incidences.
Ecart de temps de parcours vis-à-vis de la zone de passage plus rapide	Différence de temps de parcours de la zone de passage évaluée par rapport à la zone de passage plus rapide.
Régularité	Capacité du réseau (ligne nouvelle et ligne classique) à séparer les circulations et à limiter les perturbations
Fréquence des trains	Nombre de circulations sur la ligne nouvelle à l'horizon du projet cible







OFFRIR UN SERVICE FERROVIAIRE ÉQUITABLE





Fréquence des trains

Nombre de circulations sur la ligne nouvelle à l'horizon du projet cible

Contenu:

- □ Nombre de circulations envisagées sur la ligne nouvelle à l'horizon du projet cible dans le schéma cible "haut". Le nombre de circulations envisagées est une donnée d'entrée des études qui ne dépend pas de la zone de passage étudiée.
- ☐ Le résultat est exprimé en nombre de train par heure et par sens.

Définition des bornes :

< 4	≥ 4	≥8	≥ 12
trains par heure	trains par heure	trains par heure	trains par heure

En résumé, 4 séries d'indicateurs pour couvrir les 4 objectifs



Favoriser les dynamiques territoriales

4 indicateurs



Insertion dans les couloirs d'infrastructures existantes	Pourcentage du linéaire s'inscrivant dans un couloir d'infrastructure existante
Risque résiduel sur les équipements, zones économiques et de projets	Risque d'impact subsistant sur les zones économiques, grands équipements ou zones de projet après avoir imaginé des mesures d'évitement ou une réduction des incidences.
Risque d'impact résiduel sur les emplois agricoles	Emplois agricoles directs possiblement impactés par LNPN (via perte de surface agricole & d'exploitation)
Expression citoyenne sur Carticipe	Somme des votes positifs et négatifs par zone de passage issus de Carticipe.lnpn







FAVORISER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES





Risque d'impact résiduel sur les emplois agricoles

Emplois agricoles directs possiblement impactés par LNPN (via perte de surface agricole & d'exploitation)

Contenu:

Cet indicateur correspond au risque d'impact résiduel sur les exploitations agricoles.

Il se base sur les données du recensement agricole de 2010. Ne sont prises en compte que les exploitations dont le siège d'exploitation se situe au sein de la zone de passage.

Méthode d'évaluation du risque d'impact des ZP

- Définition d'un niveau d'impact potentiel (faible, moyen, fort, très fort) en fonction du niveau de présence de l'enjeu au sein de la ZP et de la possibilité d'éviter ou de réduire l'atteinte de cet enjeu.
- Définition d'un niveau d'impact résiduel qui prend en compte les mesures de réduction maîtrisées techniquement et financièrement et/ou intégrées dans le dimensionnement même du projet.
- ⇒ Attribution d'une valeur chiffrée par niveau d'impact résiduel :

Faible : 0

Fort: 2

Moven : 1

Très fort : 3

Définition des bornes

Les bornes définies pour les ZP correspondent aux valeurs chiffrées par niveau d'impact résiduel.

Très fort	Fort	Moyen	Faible
3	2	1	0

En résumé, 4 séries d'indicateurs pour couvrir les 4 objectifs



Investir dans un projet soutenable et adaptable

5 indicateurs



	Coûts d'infrastructures	Coût de l'infrastructure neuve et des aménagements sur le réseau existant à l'horizon prioritaire (hors mesures conservatoires)
	Adaptabilité pour la réalisation du projet cible	Marge de souplesse que laissent les sections prioritaires pour les aménagements prévus à l'horizon cible (ex : implantation d'une gare nouvelle, articulation avec le Y de l'Eure…)
-	Capacité dégagée sur le réseau existant	Capacité dégagée sur le réseau existant pour les circulations voyageurs régionales et fret
•	Nombre d'heures de transport supplémentaires par rapport à la meilleure ZP	Nombre d'heures de transport supplémentaires, pour l'ensemble des voyageurs concernés à l'horizon cible, par rapport à la meilleure ZP
	Impacts des travaux (sur le réseau, les voyageurs, les riverains)	Impact potentiel des travaux sur les circulations ferroviaires existantes (perturbations) et sur les riverains (emprises des zones de chantiers)







INVESTIR DANS UN PROJET SOUTENABLE ET ADAPTABLE





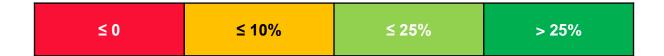
Capacité dégagée sur le réseau existant

Capacité dégagée sur le réseau existant pour les circulations voyageurs régionales et fret

Contenu:

- □ Evaluation de la capacité dégagée par la ligne nouvelle, sur les sections du réseau existant les plus chargées et présentant potentiellement des écarts entre les ZP, en tenant compte des circulations de la LNPN et des circulations préexistantes.
- ☐ Le résultat est exprimé en pourcentage de capacité du réseau existant.

Définition des bornes :





INVESTIR DANS UN PROJET SOUTENABLE ET ADAPTABLE





Nombre d'heures de transport supplémentaires par rapport à la meilleure ZP

Nombre d'heures de transport supplémentaires, pour l'ensemble des voyageurs concernés à l'horizon cible, par rapport à la meilleure ZP

0	_		4	_			
	u	п	ш	u	п	u	

- ☐ Ce critère permet de classer les zones de passage en fonction de leurs effets sur les temps de transport des voyageurs.
- □ L'indicateur tient compte des écarts de temps de parcours des ZP et du nombre de voyageurs concernés à l'horizon du projet cible.
- □ La meilleure zone de passage sert de référence, les autres sont classées en fonction de l'écart par rapport à cette référence.
- ☐ Le résultat est exprimé en nombre d'heures de train par an.

Définition des bornes

Nombre d'heures de transport supplémentaires par rapport à la meilleure ZP

> 300 000	≤ 300 000	≤ 150 000	≤ 75 000
heures par an	heures par an	heures par an	heures par an
	•		



INVESTIR DANS UN PROJET SOUTENABLE ET ADAPTABLE





Impacts des travaux (sur le réseau, les voyageurs, les riverains...)

Impact potentiel des travaux sur les circulations ferroviaires existantes (perturbations) et sur les riverains (emprises des zones de chantiers)

Contenu:

Cet indicateur permet de caractériser chaque zone de passage au regard de la **complexité d'y réaliser des travaux.** Le mode d'évaluation repose sur un dire d'expert, basé sur :

- □ des éléments quantitatifs :
 - Longueur des ouvrages complexes (tunnels, viaducs) rapportée à la longueur totale d'infrastructure nouvelle potentielle, au sein de la ZP;
 - Distance ferroviaire moyenne d'accès à la base de travaux ferroviaires, à utiliser pour la construction de la ligne nouvelle;
 - Nombre de réseaux tiers en interface avec le projet dans la ZP;
 - Nombre de circulations ferroviaires impactées par les travaux, rapporté à la longueur du tronçon de ligne existante subissant les efforts des mêmes travaux ;
 - Nombre de bâtiments potentiellement impactés dans la ZP;
- □ des éléments qualitatifs :
 - Faisabilité des bases chantier pour le génie civil ;
 - Accessibilité du chantier de ligne nouvelle, évaluée à l'échelle de la ZP entière.

Méthode d'évaluation des impacts travaux :

- Définition d'un niveau d'impact potentiel (faible, moyen, fort, très fort) en fonction de l'ensemble des sous-critères précédents au sein de la ZP.
- ⇒ Attribution d'une valeur chiffrée par niveau d'impacts :
 - Faible : 0
 - Moyen : 1
 - Fort : 2
 - Très fort : 3

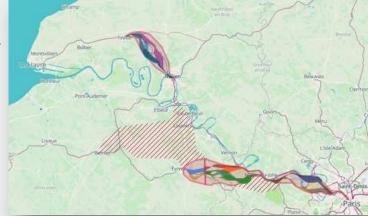
Très fort	Fort	Moyen	Faible
3	2	1	0

Méthodologie

- Chaque indicateur de chacune des 12 zones de passage a été calculé
- Pour chaque indicateur, des frontières ont été définies : elles délimitent 4 classes identifiées par un code couleur
- En fonction de sa valeur, l'indicateur est positionné dans l'une des classes de couleur



- Des règles d'association de ces case de couleurs permet in fine de donner une couleur en synthèse à chacun des 4 objectifs de chaque zone de passage
- Lorsque deux ZP sont à égalité sur la synthèse d'un axe, on regarde plus finement les résultats des différents indicateurs et on met un + sur la meilleure lorsque la distinction est possible.



Ce travail a été réalisé sous le contrôle méthodologique du laboratoire de recherche (CNRS & Paris Dauphine : LAMSADE) spécialisé dans les méthodes d'analyse multicritères





68





Résultats détaillés de l'analyse multicritère Mantes-Evreux C1

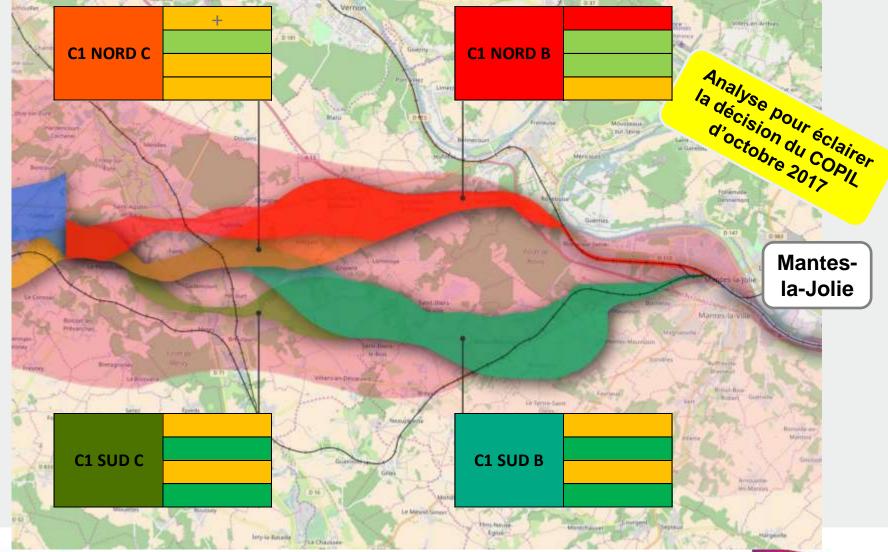




MANTES-EVREUX C1

Ressources et patrimoine **ZONE DE** Service ferroviaire équitable

PASSAGE Dynamiques territoriales Investissement soutenable







Zones de passage (ZP) Mantes-Evreux C1 Obj. Préserver l'environnement et les ressources naturelles

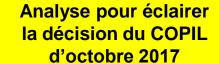
Analyse pour éclairer la	décision du COPIL	d'octobre 2017			
ME-C1-NORD-B	The state of the s				
Risque résiduel / Biodiversité protégée réglementairement	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Biodiversité d'intérêt	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Paysages et patrimoines	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel/ Captages eau potable	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Terres agricoles	très fort	fort	moyen	faible	
Ecoconception (teq-CO2)	> 240000	240000 ≥ ZP ≥ 200000	200000 ≥ ZP ≥ 160000	Solution technique innovante (< 160000)	
ME-C1-NORD-C					
Risque résiduel / Biodiversité protégée réglementairement	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Biodiversité d'intérêt	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Paysages et patrimoines	très fort	fort	moyen	faible	١.,
Risque résiduel/ Captages eau potable	très fort	fort	moyen	faible	+
Risque résiduel / Terres agricoles	très fort	fort	moyen	faible	
Ecoconception (teq-CO2)	> 240000	240000 ≥ ZP ≥ 200000	200000 ≥ ZP ≥ 160000	Solution technique innovante (< 160000)	
ME-C1-SUD-B					
Risque résiduel / Biodiversité protégée réglementairement	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Biodiversité d'intérêt	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Paysages et patrimoines	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel/ Captages eau potable	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Terres agricoles	très fort	fort	moyen	faible	
Ecoconception (teq-CO2)	> 240000	240000 ≥ ZP ≥ 200000	200000 ≥ ZP ≥ 160000	Solution technique innovante (< 160000)	
ME-C1-SUD-C					
Risque résiduel / Biodiversité protégée réglementairement	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Biodiversité d'intérêt	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Paysages et patrimoines	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel/ Captages eau potable	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Terres agricoles	très fort	fort	moyen	faible	
Ecoconception (teq-CO2)	> 240000	240000 ≥ ZP ≥ 200000	200000 ≥ ZP ≥ 160000	Solution technique innovante (< 160000)	

Zones de passage (ZP) Mantes-Evreux C1 Obj. Offrir un service ferroviaire équitable



ME-C1-NORD-B				
Risque résiduel lié aux nuisances pour les riverains	très fort	fort	moyen	faible
Risque nat. et technologiques résiduels pour usagers & riverains	très fort	fort	moyen	faible
Ecart de temps de parcours / zone de passage la plus rapide	≥ meilleur temps + 3 min	≥ meilleur temps + 1 min	≥ meilleur temps + 0,5 min	< 0,5
Régularité (capacité à absorber les perturbations)	défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
Fréquence (nb trains par sens pdt heure de pointe)	< 4	≥ 4	≥ 8	≥ 12
ME-C1-NORD-C				
Risque résiduel lié aux nuisances pour les riverains	très fort	fort	moyen	faible
Risque nat. et technologiques résiduels pour usagers & riverains	très fort	fort	moyen	faible
Ecart de temps de parcours / zone de passage la plus rapide	≥ meilleur temps + 3 min	≥ meilleur temps + 1 min	≥ meilleur temps + 0,5 min	< 0,5
Régularité (capacité à absorber les perturbations)	défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
Fréquence (nb trains par sens pdt heure de pointe)	< 4	≥ 4	≥ 8	≥ 12
ME-C1-SUD-B				
Risque résiduel lié aux nuisances pour les riverains	très fort	fort	moyen	faible
Risque nat. et technologiques résiduels pour usagers & riverains	très fort	fort	moyen	faible
Ecart de temps de parcours / zone de passage la plus rapide	≥ meilleur temps + 3 min	≥ meilleur temps + 1 min	≥ meilleur temps + 0,5 min	< 0,5
Régularité (capacité à absorber les perturbations)	défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
Fréquence (nb trains par sens pdt heure de pointe)	< 4	≥ 4	≥ 8	≥ 12
ME-C1-SUD-C				
Risque résiduel lié aux nuisances pour les riverains	très fort	fort	moyen	faible
Risque nat. et technologiques résiduels pour usagers & riverains	très fort	fort	moyen	faible
Ecart de temps de parcours / zone de passage la plus rapide	≥ meilleur temps + 3 min	≥ meilleur temps + 1 min	≥ meilleur temps + 0,5 min	< 0,5
Régularité (capacité à absorber les perturbations)	défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
Fréquence (nb trains par sens pdt heure de pointe)	< 4	≥ 4	≥ 8	≥ 12





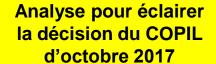


Zones de passage (ZP) Mantes-Evreux C1 Obj. Favoriser les dynamiques territoriales



ME-C1-NORD-B				
Rapprochement entre infrastructures	moins de 15%	entre 15 et 35%	entre 35 et 55%	plus de 55%
Risque résiduel / Développement territorial	très fort	fort	moyen	faible
Expression Carticipe	+ de 250 avis négatifs	de 0 à 250 avis négatifs	0 à 250 avis positifs	+ de 250 avis positifs
Risque résiduel de perte emplois agricoles	très important	important	modéré	faible
ME-C1-NORD-C				
Rapprochement entre infrastructures	moins de 15%	entre 15 et 35%	entre 35 et 55%	plus de 55%
Risque résiduel / Développement territorial	très fort	fort	moyen	faible
Expression Carticipe	+ de 250 avis négatifs	de 0 à 250 avis négatifs	0 à 250 avis positifs	+ de 250 avis positifs
Risque résiduel de perte emplois agricoles	très important	important	modéré	faible
ME-C1-SUD-B				
Rapprochement entre infrastructures	moins de 15%	entre 15 et 35%	entre 35 et 55%	plus de 55%
Risque résiduel / Développement territorial	très fort	fort	moyen	faible
Expression Carticipe	+ de 250 avis négatifs	de 0 à 250 avis négatifs	0 à 250 avis positifs	+ de 250 avis positifs
Risque résiduel de perte emplois agricoles	très important	important	modéré	faible
ME-C1-SUD-C			_	
Rapprochement entre infrastructures	moins de 15%	entre 15 et 35%	entre 35 et 55%	plus de 55%
Risque résiduel / Développement territorial	très fort	fort	moyen	faible
Expression Carticipe	+ de 250 avis négatifs	de 0 à 250 avis négatifs	0 à 250 avis positifs	+ de 250 avis positifs
Risque résiduel de perte emplois agricoles	très important	important	modéré	faible







Zones de passage (ZP) Mantes-Evreux C1 Obj. Investir dans un projet soutenable, et adaptable



ME-C1-NORD-B				
Coûts infrastructures	sup. à 1000	900 à 1000	800 à 900	inf. à 800
Potentialités pour le projet cible	défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
Capacité dégagée sur réseau existant (fret et voyageurs)	≤ 0	Jusqu'à 10%	Jusqu'à 25%	Supérieur à 25%
Nombre d'heures de transport supplémentaires par rapport à la meilleure ZP];-300 000[[-300 000 ; -150 000[[-150 000 ; -75 000[≤à 75000 heures pa an
Impacts travaux	très fort	fort	moyen	faible
ME-C1-NORD-C				
Coûts infrastructures	sup. à 1000	900 à 1000	800 à 900	inf. à 800
Potentialités pour le projet cible	défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
Capacité dégagée sur réseau existant (fret et voyageurs)	≤ 0	Jusqu'à 10%	Jusqu'à 25%	Supérieur à 25%
Nombre d'heures de transport supplémentaires par rapport à la meilleure ZP];-300 000[[-300 000 ; -150 000[[-150 000 ; -75 000[≤à 75000 heures pa an
Impacts travaux	très fort	fort	moyen	faible
ME-C1-SUD-B		-		
Coûts infrastructures	sup. à 1000	900 à 1000	800 à 900	inf. à 800
Potentialités pour le projet cible	défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
Capacité dégagée sur réseau existant (fret et voyageurs)	≤ 0	Jusqu'à 10%	Jusqu'à 25%	Supérieur à 25%
Nombre d'heures de transport supplémentaires par rapport à la meilleure ZP];-300 000[[-300 000 ; -150 000[[-150 000 ; -75 000[≤à 75000 heures pa an
Impacts travaux	très fort	fort	moyen	faible
ME-C1-SUD-C				
Coûts infrastructures	sup. à 1000	900 à 1000	800 à 900	inf. à 800
Potentialités pour le projet cible	défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
Capacité dégagée sur réseau existant (fret et voyageurs)	≤ 0	Jusqu'à 10%	Jusqu'à 25%	Supérieur à 25%
Nombre d'heures de transport supplémentaires par rapport à la meilleure ZP];-300 000[[-300 000 ; -150 000[[-150 000 ; -75 000[≤à 75000 heures pa an
Impacts travaux	très fort	fort	moyen	faible



Analyse pour éclairer la décision du COPIL d'octobre 2017





Echanges

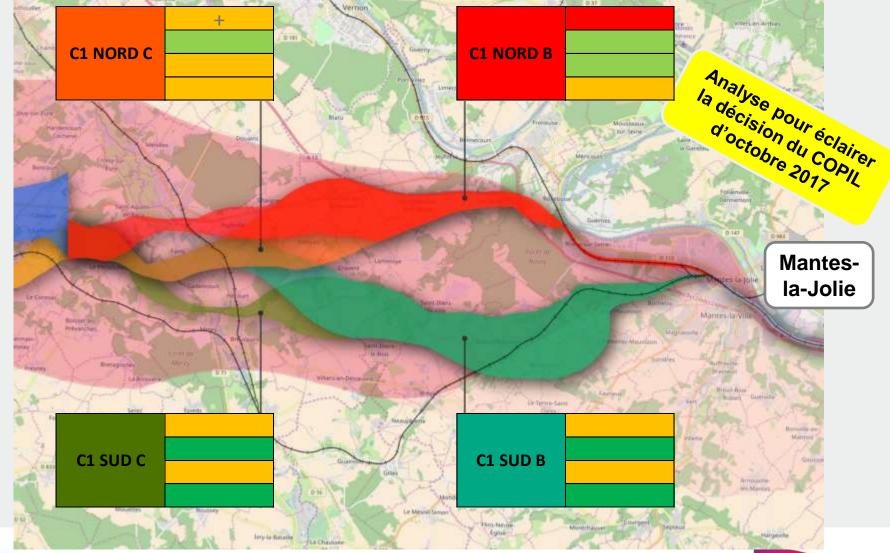




MANTES-EVREUX C1

Ressources et patrimoine **ZONE DE** Service ferroviaire équitable

PASSAGE Dynamiques territoriales Investissement soutenable



. 4.5 Lastin





Chapitre 4

Pause





Ordre du jour



- 1. Accueil: 13h30 13h45
- 2. Introduction: 13h45 14h00
- 3. Points d'approfondissement Mantes-Evreux C1 : 14h00-15h00
 - 1. Analyse du dire d'experts sur l'une utilisation de la ligne existante entre Mantes et Evreux (CITEC) et échanges
 - 2. Franchissement de l'Eure et échanges
- 4. Analyse des zones de passage Mantes-Evreux C1 : 15h00 15h45
 - 1. Rappels méthodologiques
 - 2. Résultats sur Mantes-Evreux C1
 - 3. Echanges
- 5. Pause: 15h45 16h00
- 6. Analyse des zones de passage Mantes-Evreux C2 : 16h40 17h20
 - Résultats sur Mantes-Evreux C2
 - 2. Echanges
- 7. Points d'approfondissement Mantes-Evreux C2 : 16h00-16h40
 - 1. Gare nouvelle d'Evreux
 - 2. Echanges
- **8.** Conclusion : 17h20





Analyse des zones de passage Mantes-Evreux C2







Résultats détaillés de l'analyse multicritère Mantes-Evreux C2

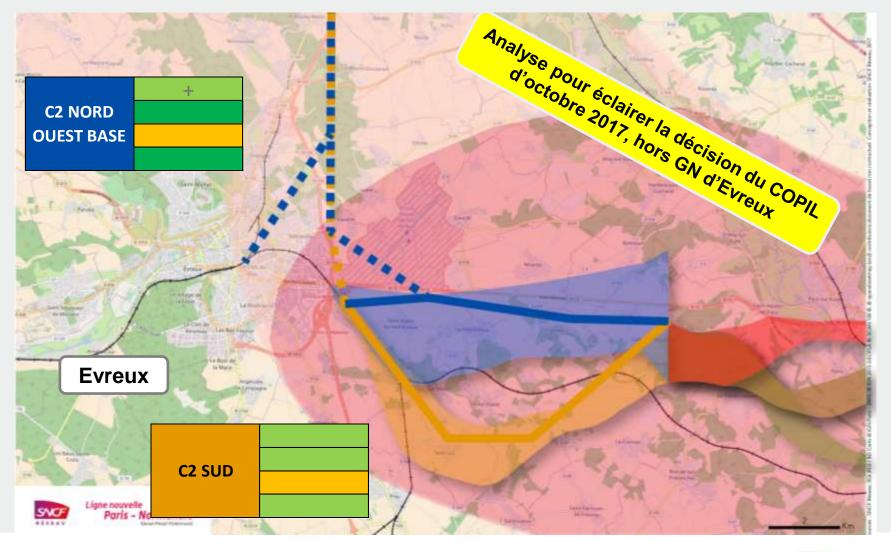




MANTES-EVREUX C2

Ressources et patrimoine **ZONE DE** Service ferroviaire équitable **PASSAGE** Dynamiques territoriales

Investissement soutenable







Zones de passage (ZP) Mantes-Evreux C2 Obj. Préserver l'environnement et les ressources nature les

ME-C2-NORD OUEST BASE					
Risque résiduel / Biodiversité protégée réglementairement	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Biodiversité d'intérêt	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Paysages et patrimoines	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel/ Captages eau potable	très fort	fort	moyen	faible	+
Risque résiduel / Terres agricoles	très fort	fort	moyen	faible	
Ecoconception (teq-CO2)	> 55000	55000 ≥ ZP ≥ 40000	40000 ≥ ZP ≥ 25000	Solution technique innovante (< 25000)	
ME-C2-SUD					
Risque résiduel / Biodiversité protégée réglementairement	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Biodiversité d'intérêt	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Paysages et patrimoines	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel/ Captages eau potable	très fort	fort	moyen	faible	
Risque résiduel / Terres agricoles	très fort	fort	moyen	faible	
Ecoconception (teq-CO2)	> 55000	55000 ≥ ZP ≥ 40000	40000 ≥ ZP ≥ 25000	Solution technique innovante (< 25000)	





Zones de passage (ZP) Mantes-Evreux C2 Obj. Offrir un service ferroviaire équitable



ME-C2-NORD OUEST BASE				
Risque résiduel lié aux nuisances pour les riverains	très fort	fort	moyen	faible
Risque nat. et technologiques résiduels pour usagers & riverains	très fort	fort	moyen	faible
Ecart de temps de parcours / zone de passage la plus rapide	≥ meilleur temps + 3 min	≥ meilleur temps + 1 min	≥ meilleur temps + 0,5 min	< 0,5
Régularité (capacité à absorber les perturbations)	défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
Fréquence (nb trains par sens pdt heure de pointe)	< 4	≥ 4	≥ 8	≥ 12
ME-C2-SUD				
Risque résiduel lié aux nuisances pour les riverains	très fort	fort	moyen	faible
Risque nat. et technologiques résiduels pour usagers & riverains	très fort	fort	moyen	faible
Ecart de temps de parcours / zone de passage la plus rapide	≥ meilleur temps + 3 min	≥ meilleur temps + 1 min	≥ meilleur temps + 0,5 min	< 0,5
Régularité (capacité à absorber les perturbations)	défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
Fréquence (nb trains par sens pdt heure de pointe)	< 4	≥ 4	≥ 8	≥ 12





Zones de passage (ZP) Mantes-Evreux C2 Obj. Favoriser les dynamiques, territoriales



moins de 15%	entre 15 et 35%	enter 35 et 55%	plus de 55%
très fort	fort	moyen	faible
+ de 250 avis négatifs	de 0 à 250 avis négatifs	0 à 250 avis positifs	+ de 250 avis positifs
très important	important	modéré	faible
moins de 15%	entre 15 et 35%	enter 35 et 55%	plus de 55%
très fort	fort	moyen	faible
+ de 250 avis négatifs	de 0 à 250 avis négatifs	0 à 250 avis positifs	+ de 250 avis positifs
très important	important	modéré	faible
	très fort + de 250 avis négatifs très important moins de 15% très fort + de 250 avis négatifs	très fort fort + de 250 avis négatifs très important important moins de 15% entre 15 et 35% très fort fort + de 250 avis négatifs + de 250 avis négatifs	très fort fort moyen + de 250 avis négatifs négatifs très important important modéré moins de 15% entre 15 et 35% enter 35 et 55% très fort fort moyen + de 250 avis négatifs de 0 à 250 avis négatifs 0 à 250 avis positifs





Zones de passage (ZP) Mantes-Evreux C2 Obj. Investir dans un projet soutenable, et adaptable



sup. à 280	250 à 280	220 à 250	inf. à 220
défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
≤ 0	Jusqu'à 10%	Jusqu'à 25%	Supérieur à 25%
];-300 000[[-300 000 ; -150 000[[-150 000 ; -75 000[≤à 75000 heures par an
très fort	fort	moyen	faible
sup. à 280	250 à 280	220 à 250	inf. à 220
défavorable	peu favorable	assez favorable	favorable
≤ 0	Jusqu'à 10%	Jusqu'à 25%	Supérieur à 25%
];-300 000[[-300 000 ; -150 000[[-150 000 ; -75 000[≤à 75000 heures par an
très fort	fort	moyen	faible
	défavorable ≤ 0];-300 000[très fort sup. à 280 défavorable ≤ 0];-300 000[défavorable peu favorable ≤ 0 Jusqu'à 10%];-300 000[[-300 000 ; -150 000[très fort fort sup. à 280 250 à 280 défavorable peu favorable ≤ 0 Jusqu'à 10%];-300 000[[-300 000 ; -150 000[défavorable peu favorable assez favorable ≤ 0 Jusqu'à 10% Jusqu'à 25%];-300 000[[-300 000 ; -150 000[[-150 000 ; -75 000[très fort fort moyen sup. à 280 250 à 280 220 à 250 défavorable peu favorable assez favorable ≤ 0 Jusqu'à 10% Jusqu'à 25%];-300 000[[-300 000 ; -150 000[[-150 000 ; -75 000[







Echanges

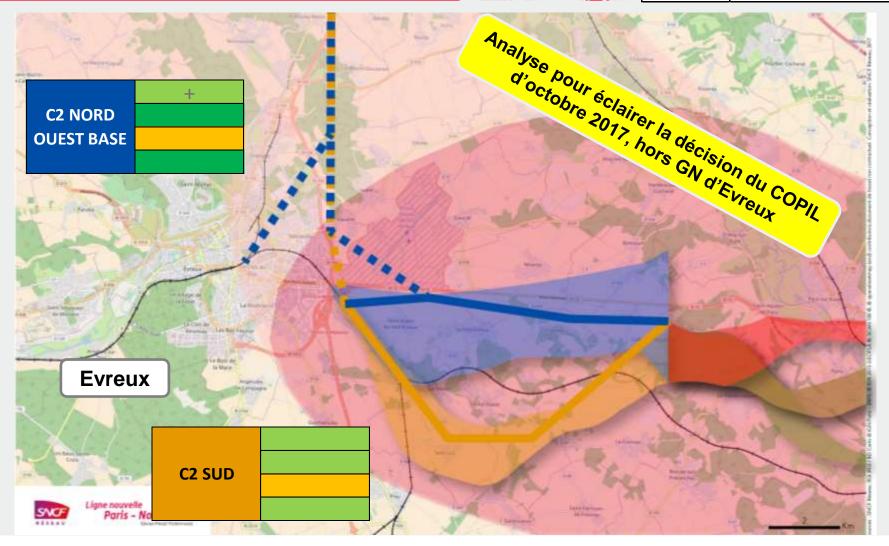




MANTES-EVREUX C2

Ressources et patrimoine **ZONE DE** Service ferroviaire équitable **PASSAGE** Dynamiques territoriales

Investissement soutenable







Chapitre 7

Points d'approfondissement Mantes-Evreux C2



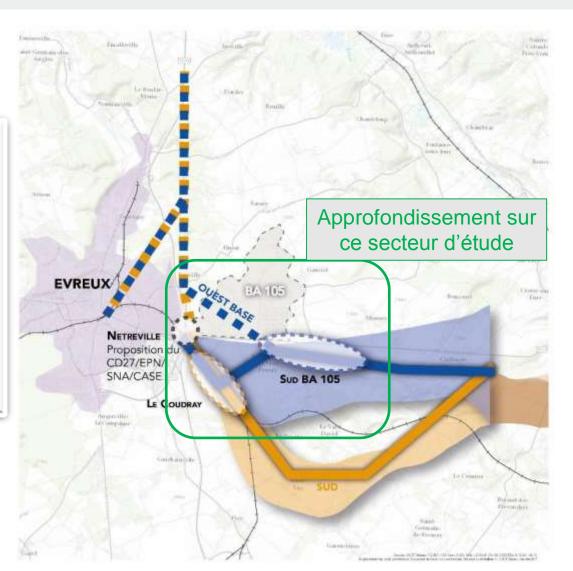


MANTES-EVREUX - Secteur C2 – ZP et hypothèses de localisation de gares retenues lors du COPIL du 28 février 2017

[...] Le COPIL a retenu trois hypothèses de localisation de cette gare nouvelle, situées au sud-ouest de la base aérienne 105, incluant la zone de Nétreville.

La zone de passage C2 Nord-Est base est donc écartée, et il est demandé à SCNF Réseau d'approfondir les études des zones de passage C2 Nord-Ouest-base et C2-Sud.[...]

Extrait du relevé de conclusion du COPIL du 28 février 2017







Groupe de travail « Desserte d'Evreux »





Contexte du groupe de travail « Desserte d'Evreux »

4 réunions de travail pilotées d'Avril à Septembre par SNCF Réseau :



11 institutions représentées : DDTM, DRAAF, DRAC, DREAL, Région Normandie, CD 27, CASE, EPN, SNA, CCI, BA 105

Objectifs:

- Accompagner SNCF Réseau, autour des enjeux d'intégration physique dans le secteur d'Evreux : ligne nouvelle, raccordements et potentialités de gare nouvelle,
- Approfondir les études (routières et ferroviaires) avec <u>le même degré</u> de détails sur chacun des trois sites,
- > Eclairer les enjeux transports (desserte du secteur d'Evreux, services...),
- Partager la connaissance des projets de toute nature existants sur le territoire, potentiellement en interface.



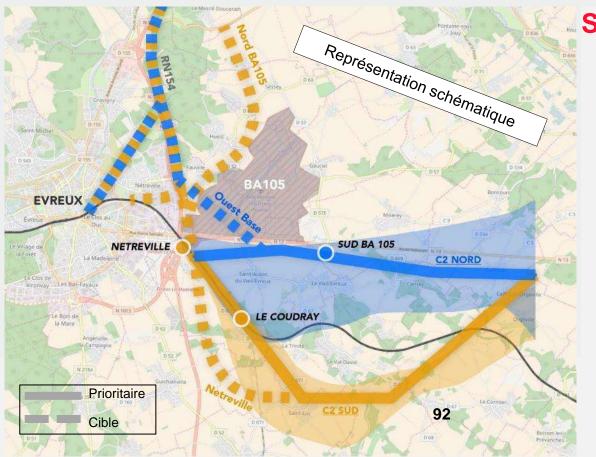


Contexte du groupe de travail « Desserte d'Evreux »

Périmètre :

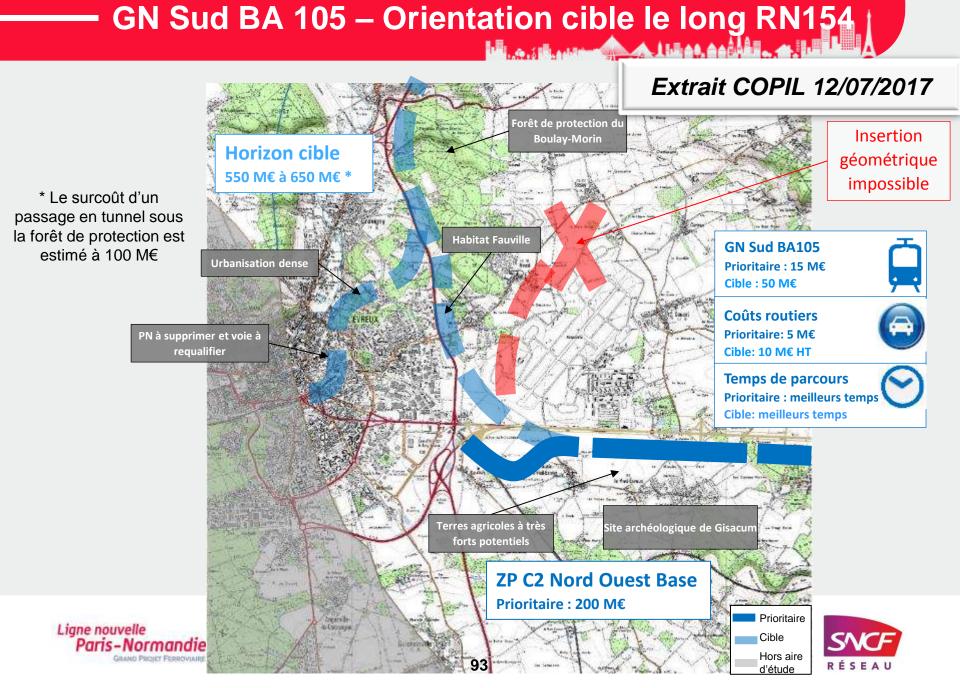
Pour les **3 localisations** de gare nouvelle, il a été identifié en tout **5 scénarios d'infrastructure**, chacun allant de l'est du secteur C2 jusqu'à un point commun au nord, connecté au Y de l'Eure.

Ces scénarios d'infrastructures incluent de fait des sections prioritaires et cibles.

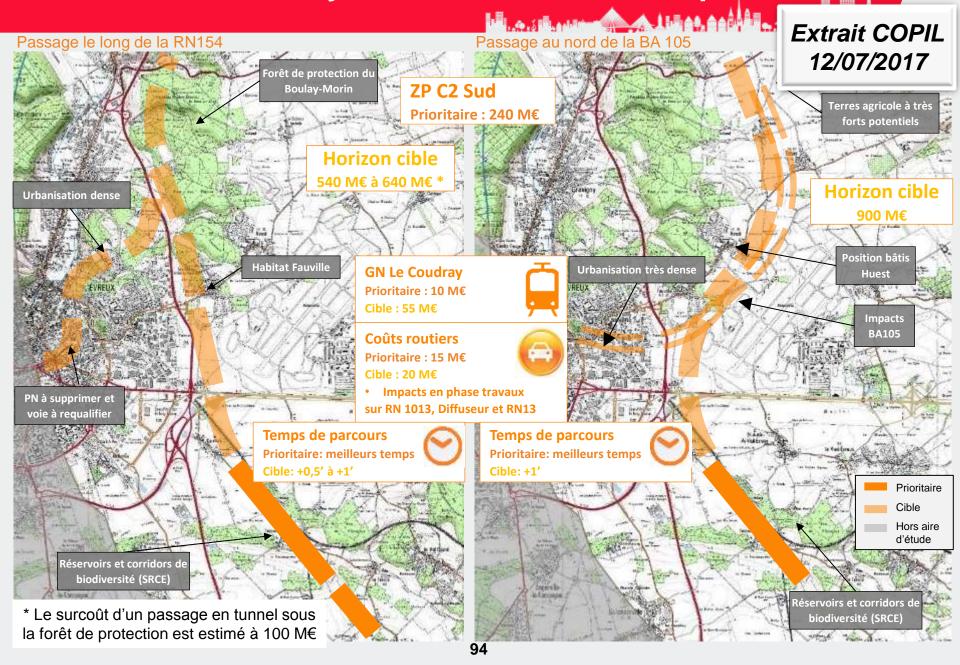


Sujets traités :

- Partage des hypothèses de desserte communes (Scénario Cible Haut) et potentialités
- Détails des solutions techniques ferroviaires pour les variantes à l'horizon prioritaire et à l'horizon cible
- Détails des solutions routières d'accès à la gare nouvelle
- Analyse comparative multicritère spécifique



GN Le Coudray – 2 orientations cibles possibles



GN Nétreville – 2 orientations cibles possibles **Extrait COPIL 12/07/2017** Passage au nord de la BA 105 Horizon cible **GN Nétreville** Horizon cible Forêt de protection du 770 M€ Prioritaire: 0 M€ **Boulay-Morin** 620 à 720 M€ * Cible: 250 M€ Terres agricole à très Coûts routiers **Coûts routiers** forts potentiels Cible: 75 M€ Cible: 80 M€ Impacts en phase Impacts phase travaux Position bâtis travaux sur RN 1013 et RN13 sur RN 154, nœud routier, Huest Temps de parcours RN1013. RN et RN13 **Urbanisation dense Prioritaire:** +1' à +1,5' Temps de parcours **Impacts** Cible: +1' **BA105** Prioritaire: +1,5' Cible: +1.5' **ZP C2 Sud** Habitat Prioritaire: 240 M€ **Fauville** Urbanisation très dense PN à supprimer et voie à requalifier Interruption totale du trafic ferroviaire en fonction du mode de construction (1 à 6 mois) / Dispositions constructives échangeur Prioritaire Réservoirs et corridors de N1013 / N154 routières très complexes (ralentissements biodiversité (SRCE) Cible probables pendant plusieurs mois) Hors aire d'étude Terres agricole à très Réservoirs et corridors de Terres agricole à très forts potentiels biodiversité (SRCE) forts potentiels Position bâtis * Le surcoût d'un passage en tunnel sous la Guichainville forêt de protection est estimé à 100 M€

GN Evreux – Récapitulatif des coûts

Extrait COPIL 12/07/2017

		GN Sud BA 105 par RN154	GN Le Coudray par RN154	GN Le Coudray par nord BA 105	GN Nétreville par RN154	GN Nétreville par nord BA 105
		ZP C2 NORD OUEST BASE		ZP C2	2 SUD	
	Aménagements ferroviaires	200 M€	240 M€	240 M€	240 M€	260 M€
Phase prioritaire	Mesures conservatoires	20 M€	25 M€	25 M€	0 M€	0 M€
Coût	Coût prioritaire	220 M€	265 M€	265 M€	240 M€	260 M€
	Aménagements ferroviaires	550 à 650 M€ *	540 à 640 M€ *	900 M€	620 à 720 M€ [*]	770 M€
Phase cible	Gare nouvelle	50 M€	55 M€	55 M€	250 M€	250 M€
riidse cible	Aménagements routiers	10 M€	20 M€	20 M€	75 M€	80 M€
	Surcoût cible	610 à 710 M€	615 à 715 M€	975 M€	945 à 1045 M€	1 100 M€

^{*} Le surcoût d'un passage en tunnel sous la forêt de protection est estimé (à dire d'expert) à 100 M€

La suite des études d'étape 2 montrera l'opportunité du barreau Evreux centre Nord (estimé entre 220 et 270 M€) en lien avec le sujet de la gare d'agglomération





Analyse comparative multicritère spécifique

Méthodologie employée :

Pour chacun des 5 scénarios d'infrastructures, les 4 thèmes suivants ont été proposés par le groupe, pour lesquels des critères ont été évalués :

- Dynamiques territoriales
- Environnement et activités humaines
- Service ferroviaire
- Investissements et faisabilité technique

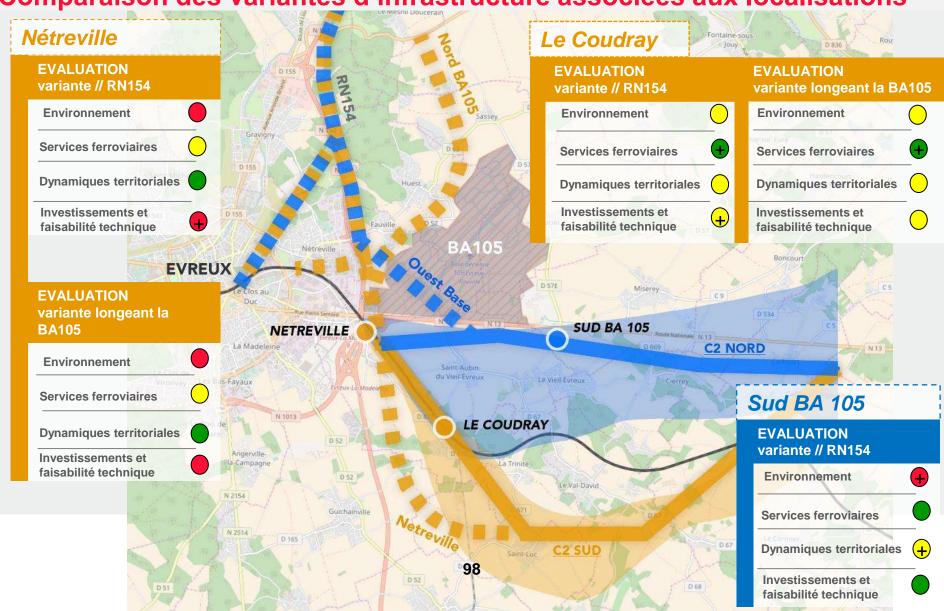
Chaque critère est évalué par 3 couleurs (rouge/jaune/vert)





Analyse comparative multicritère spécifique

Comparaison des variantes d'infrastructure associées aux localisations



Proposition au COPIL issue du GT GN d'Evreux

Le groupe de travail partage :

- l'intérêt territorial pour la réalisation, à l'horizon cible, d'une gare nouvelle dans le secteur d'Evreux (sous réserve du résultat des éclairages socio-économiques à venir),
- le portage par les acteurs eurois de la localisation Nétreville, jugée la plus efficace en termes de dynamique territoriale
- l'importance du choix de la ZP C2 Sud, incluant cette localisation,
- la nécessité de conserver, à ce stade encore très amont des études, la possibilité d'implantation au Coudray, en raison des conditions de réalisation de la localisation Nétreville, restant à préciser en étape 2.

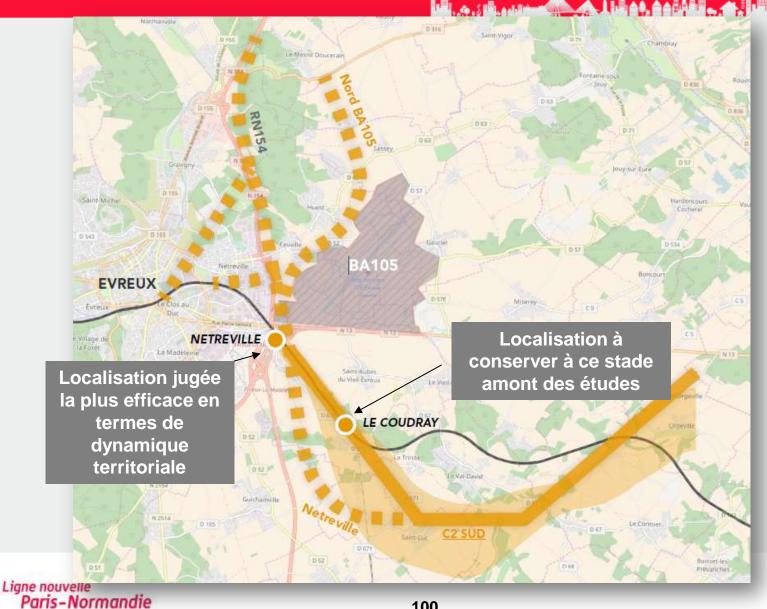
Le groupe a par ailleurs identifié les études suivantes à mener en étape 2 :

- Elaboration de la desserte associée à l'ambition d'une gare d'agglomérations
- > Définition des besoins en infrastructures qui en découleraient
- Incidences sur la nécessité du barreau ferroviaire au nord d'Evreux
- > Valorisation socio-économique des effets de la réalisation de cette gare d'agglomérations





Proposition au COPIL issue du GT GN d'Evreux





GRAND PROIET PERROVIAIRE



Eclairage socio-économique des scénarios d'infrastructures avec gare nouvelle à Evreux





Eclairage socio-économique des scénarios d'infrastructures avec gare nouvelle à Evreux

Coûts d'infrastructures (CE 2016) :

		GN Le (Coudray	GN Nét	reville
	GN Sud BA 105	RN 154	Nord Base 105	RN 154	Nord Base 105
COUT PRIORITAIRE	220 M€	265 M€	265 M€	240 M€	260 M€
SURCOUT CIBLE	710 M€**	715 M€**	975 M€	1 045 M€**	1 100 M€
COUT TOTAL	930 M€	980 M€	1 240 M€	1 285 M€	1 360 M€
ECART COUT TOTAL	0	+ 50 M€	+ 310 M€	+ 355 M€	+ 430 M€

^{**} Y compris passage en tunnel sous la forêt de protection (100 M€)

Effets sur la valeur socio-économique*:

ÉCART COUT TOTAL (VALEUR ACTUALISÉE*)	0	- 80 M€	- 320 M€	- 340 M€	- 425 M€
--	---	---------	----------	----------	----------

^{*} Selon recommandations de l'instruction cadre « Royal » (octobre 2014).





Eclairage socio-économique des scénarios d'infrastructures avec gare nouvelle à Evreux.

Ecarts de temps de parcours :

	GN Sud BA	GN Le (Coudray	GN Né	étreville
	105	RN 154	Nord Base 105	RN 154	Nord Base 105
ECART TEMPS DE PARCOURS CIBLE (MINUTES)	Meilleurs temps	+ 0,5' à + 1'	+ 0,5' à + 1'	+ 1'	+ 1,5'

Effets sur la valeur socio-économique :

La valeur d'une minute sur la section de ligne nouvelle Mantes – Evreux est estimée à environ 150 M€, soit : Δ1 minute ≈ Δ150 M€ Valeur socio-économique*

ECART TEMPS DE					
PARCOURS CIBLE	0	-75 à - 150 M€	-75 à - 150 M€	-150 M€	-225 M€
(VALEUR ACTUALISÉE*)					

^{*} Selon recommandations de l'instruction cadre « Royal » (octobre 2014).





Eclairage socio-économique des scénarios d'infrastructures avec gare nouvelle à Evreux

Potentiel de trafic de la gare d'Evreux :

Compte tenu des évolutions sociodémographiques et des coûts de transport, la fréquentation de la gare actuelle d'Evreux pourrait atteindre environ 1,5 million de voyageurs par an (+50%) à l'horizon Cible de réalisation d'une gare éventuelle.

En rapprochant Evreux de Paris et des agglomérations normandes, le projet LNPN générerait un potentiel de 300 000 voyageurs supplémentaires.

En fonction de la localisation et des principes de desserte qui seront définis (notamment, proposition du groupe de travail de définir en étape 2 des hypothèses associées à un projet de gare d'agglomérations), une gare nouvelle pourrait améliorer l'accessibilité et l'attractivité du mode ferroviaire dans le secteur concerné, générant potentiellement des trafics nouveaux. Un équilibre global tenant compte de l'ensemble des circulations et des voyageurs de la LNPN sera à rechercher en lien avec les AOT.





Eclairage socio-économique des scénarios d'infrastructures avec gare nouvelle à Evreux

Enjeux socio-économiques

EFFETS COUT + TEMPS DE PARCOURS (VALEUR ACTUALISÉE*) **Nétreville** - 650 M€ Nord Base 105 Nétreville -490 M€ **RN 154** Le Coudray -395 à - 470 M€ Nord Base 105 Le Coudray -155 à - 230 M€ RN 154 Sud 0 **BA 105**

+ EFFETS GARE NOUVELLE ?

Projet de gare et hypothèses de desserte à préciser, notamment proposition de définir en étape 2 les hypothèses associées à une gare d'agglomération



^{*} Selon recommandations de l'instruction cadre « Royal » (octobre 2014).



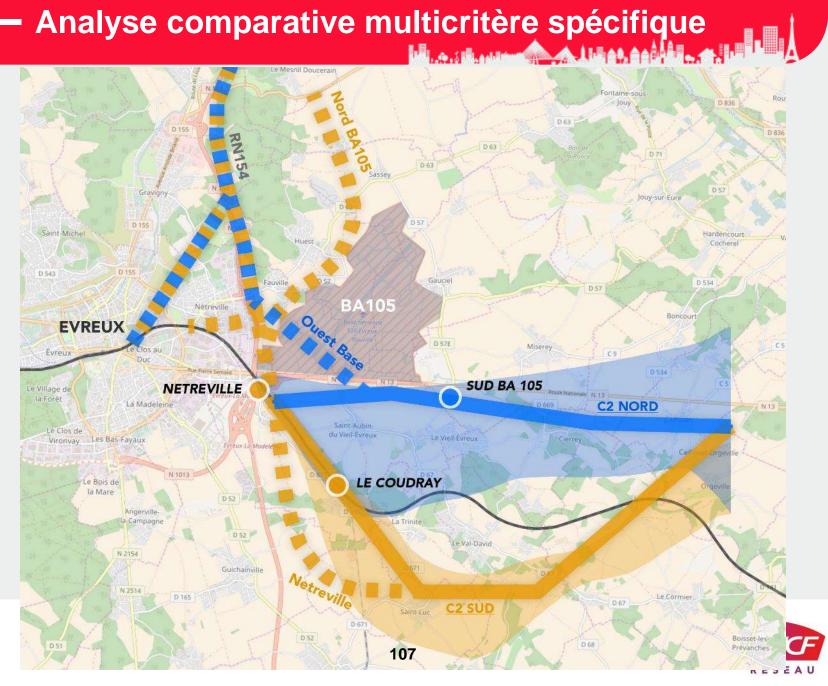




Échanges







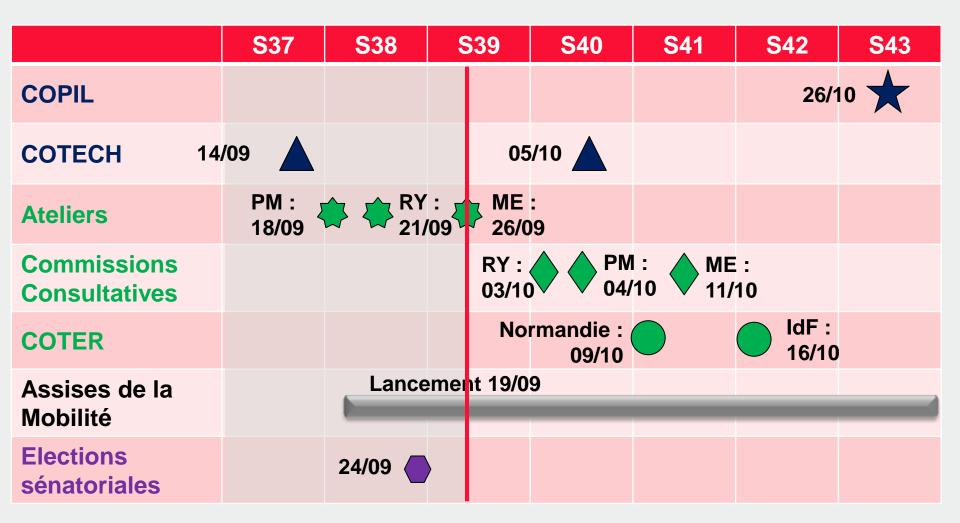
Chapitre 8

Conclusion





Actualités jusqu'au prochain COPIL d'octobre 2017







Site internet et contact



Site internet du projet :

www.lnpn.fr

Contact:

celine.cuchet@reseau.sncf.fr







Fin du diaporama



